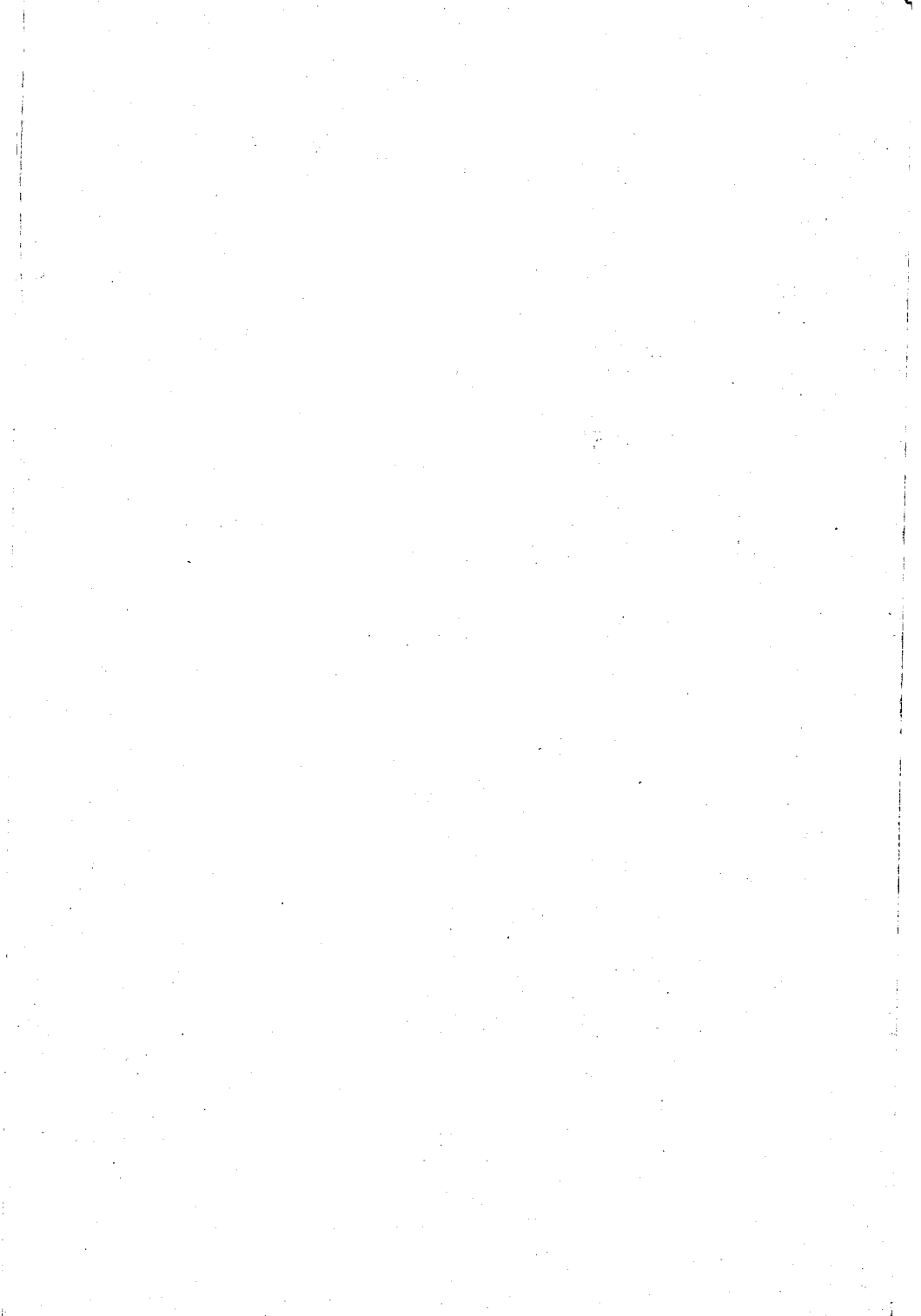


**FONDATION
MOHAMMED
HASSAN OUZZANI**







**FONDATION
MOHAMMED
HASSAN OUZZANI**

9, ALLÉE D^r FARAJ - FÈS



« Peut-on se mesurer à ces pouvoirs sensationnels ?
« J'en ai vu, dans mes randonnées, la portée
[exceptionnelle :
« Les forces destructives de nations entières :
« L'Italie fasciste... l'Allemagne nazie... jadis altières :
« Déchirées... ruinées... soumises à jamais aux forces,
« Et lui, exilé croit à ses amis rêveurs inconscients
[qui foncent...

oOoOo

« Peut être, par ces dons de l'esprit aux pouvoirs
[démoniaques,
« Que détiennent ces Fquihs versés dans les lois
[des Zodiaques,
« Compte-il lever des armées mystérieuses et invisibles
« Dont parlent les légendes, dont nos grand-mères
[dans les soirées paisibles
« Racontaient les exploits téméraires alimentant
[nos rêves,
« Peut être par des pouvoirs occultes et par
[démonstrations brèves,
« Faire basculer les forces partout dominantes
[et rompues :
« Ascendantes même sur nos pouvoirs traditionnels,
[hésitants et corrompus :
« Qui approuvent... Qui désapprouvent...
[cet élan des jeunes écervelés,
« Qui n'ont jamais connu, au cours, de leur vie cloîtrée :
« Que les bancs des écoles, dans les cités vieilles
[et délabrées .
« Qui font souffler le vent de la révolte,
[par LE SULTAN, fomenté !!!

« J'étais son géôlier... Et je m'attendais à le voir pourrir,
« Dans cette cellule sombre, sans rien gagner ni réussir...
« Mais, le miracle s'est produit... Le voilà l'invité...
« A la table des hauts dignitaires, laissant le
[Commandant dépité.

oOoOo

« Et depuis, il n'est plus revenu dans cette cellule...
« Mais, dans les tribus riveraines, partout, pillulent :
« Ses amis qui ne l'avaient jamais connu de près...
« Que seule sa légende, partout colportée,
[avait envoûtés...

oOoOo

« Et depuis, les Aït Hammama... dans les montagnes
[perdues,
« Devinrent la bête noire... Les dissidents résolus...
« Noyau cristallisant les idées contraires, à l'arbitraire,
« Des Caïds... forçant le Commandant à se soustraire...
« Bon gré... Mal gré... entre les caprices des féodaux...
« Qu'il doit appuyer... et les dissidents turbulents,
[brutaux...
« A ménager pour ne point faire chavirer, vers
le SULTAN,
« Ces tribus hypersensibles, vénérant le Prophète
[et ses descendants.
« Tout pouvait remuer ou s'abattre, le mythe tant
[caressé :
« Séparant le Berbère de l'Arabe, plan habile
[subitement faussé..

« J'étais son géôlier... Depuis qu'il est parti...
« Dans mon être tout s'est transformé, par le défi,
« D'un homme, qui, par son silence et sa résignation,
« A suscité, partout, la curiosité, puis l'admiration...
« J'ai compris, dès lors, que sans la force des armes,
« Un homme, un exemple, un symbole, avec calme,
« Foi, abnégation, peut affaiblir, par des foules
[fanatiques...
« Le pouvoir des féodaux, jugés hérétiques...

oOoOo

« De géôlier, sans le savoir, je devins un fervent disciple,
« Racontant le séjour de l'exilé, telle une légende
[des périples
« De l'Histoire, que mon auditoire, fasciné,
[colporte à l'infini,
« Vénéralant tel un Saint Mohammed
BELHASSAN EL-OUAZZANI...
« J'étais son géôlier... Il devint Mon Maître... »
[Conclut le Mokhazni...

Itzer, le 20 Avril 1952

« VIBRATIONS D'UNE AME JUVENILE »

Mohammed SALMI

MOHAMMED HASSAN OUAZZANI

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

Mohammed Hassan OUAZZANI est né à Fès, le 17 janvier 1910, dans la famille des Chorfas OUAZZANI, descendants du Prophète.

Comme tous les Marocains de son milieu, il fréquente l'école coranique afin d'acquérir une formation religieuse et théologique. Très jeune, il entre au Msid (école coranique) de Sidi Ghiar (Sekiat Demnati de Fès) pour y apprendre le Coran. Encore enfant, son attention a été attirée par l'occupation française de son pays. Intrigué par cette présence étrangère, il désire apprendre la langue de la nation occupante ; il s'inscrit à l'école El Mtyine où il reçoit une formation moderne. Tout en suivant les cours de cette école, il continue sa formation coranique. Il prend des cours particuliers de langue arabe chez les professeurs Mehdi Ben Haj, Hassan Daoudi, Ahmed Yazid El Badraoui et Ahmed Chbihi. Il tient à avoir une double formation en langues arabe et française. Après l'école El Mtyine, il poursuit ses classes primaires et secondaires à l'école de Derb El Miter (Blida) et au collège Moulay Idriss de Fès. Il va ainsi se doter dès son enfance d'une double culture au'il développe en lisant les journaux en langues arabe et française achetés au Mellah tels que les journaux tunisiens et français.

Il découvre à travers la lecture de la presse tunisienne et française les événements du monde et plus particulièrement ceux qui marquent le monde arabe et musulman au' il subit les influences des idées de Jamal Eddine Al Afahani, de Cheick Mohammed Abdou et de Cheick Mohammed Rachid Rida. Le monde arabe et musulman commence à prendre conscience de lui-même. Les idées de renouveau de la société islamique rencontrent un écho d'autant plus profond au Maroc que ce pays vient justement de succomber à l'emprise étrangère. Si la perplexité ou la révolte sourde caractérise l'attitude des Marocains à la suite de la perte de leur indépendance en 1912, le jeune adolescent de Fès qu'est Mohammed Hassan OUAZZANI au début des années vingt, nourri de ces lectures, se sent de plus en plus attiré par les questions politiques.

Les événements de la guerre du Rif éveillent en lui un fort sentiment patriotique qui ne le quittera plus. Les exploits d'Ataturk qui libère la Turquie de l'ingérence étrangère le passionnent de même que les événements d'Orient, surtout de Syrie ; les exemples de combat qu'il recueille dans les journaux qu'il lit lui procurent cette foi dans l'action héroïque et solidaire qui caractérisera son propre combat ultérieur. Les journaux français lui révèlent la pluralité de points de vue et par conséquent de choix politiques, notamment au sujet des événements auxquels il est particulièrement sensible. Il prend ainsi conscience que la situation dans laquelle se trouve le Maroc est anormale, qu'elle est sans doute provisoire puisque la nation occupante n'est pas unanime à ce sujet, qu'il s'agisse de ses représentants ou colons au Maroc même ou des partis politiques et groupes d'opinion en France même. D'où son intérêt à mieux connaître et la culture et la politique de la France. C'est ainsi qu'après avoir terminé ses classes à Fès, il s'inscrit au lycée Gouraud à Rabat où il reste deux ans. Interne chez les Franciscains, il a pour camarades avant tout de jeunes Européens d'origines diverses, car rares sont ses compatriotes à fréquenter le lycée. Il se rend souvent à la Bibliothèque nationale et entre en contact avec d'autres jeunes intellectuels de Rabat qui constitueront un premier groupe de jeunes gens partisans d'une action de résistance à l'emprise étrangère et de renouveau de la société marocaine.

Avant même de terminer ses études secondaires, Mohammed Hassan OUAZZANI part pour Paris et il prépare son baccalauréat au lycée Charlemagne ; en 1927, malgré l'avis que lui avait donné le Maréchal Lyautey qui encourageait les jeunes Marocains à des études administratives et techniques, il s'inscrit à l'Ecole libre des Sciences politiques dont il sera le premier diplômé marocain, au Collège de France et à l'Ecole de Journalisme. C'est en suivant les cours de l'Ecole des Langues orientales qu'il a l'occasion de connaître les étudiants nord-africains et les étudiants du monde arabe. Il approfondit ses connaissances de la politique internationale en participant aux cours d'Histoire diplomatique et de Droit international organisés par la Fondation Carnegie pour la Paix.



M. H. OUAZZANI étudiant à Rabat en 1926

Tout en poursuivant ses études supérieures, il entre en relation, grâce à ses professeurs, avec les partis politiques français surtout ceux de gauche.

Avec les étudiants d'Afrique du Nord, il participe à la création de l'Association des Etudiants musulmans nord-africains et c'est dans l'enceinte de cette association dont il sera secrétaire général qu'est née l'idée du Maghreb arabe. Il fait également partie de l'Association "Etoile nord-africaine" lancée par Messali El Hadj avec le soutien du Parti communiste français. Parallèlement, il prend une part active à la fondation de l'Association de l'Unité arabe dont le premier Président a été Mohammed Salah Eddine, devenu par la suite Ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Nahas, en Egypte. Au sein de cette association, la question palestinienne est à l'ordre du jour ; sous l'influence de l'Emir Chekib Arsalan, on y développe non seulement une doctrine de renouveau des peuples islamiques, mais aussi une solidarité panarabe et afro-asiatique.

Solidement formé sur le plan intellectuel et politique, et jouissant de nombreuses relations dans les milieux politiques, intellectuels et journalistiques tant arabes que français, Mohammed Hassan OUAZZANI rentre au Maroc en 1930. A partir de cette année, sa vie va être jusqu'à sa mort celle du militant exemplaire, partagée entre l'action politique, les prisons et l'exil.

A peine rentré à Fès, il réunit ses amis de l'université Karaouiyine chez Abdeslam El OUAZZANI. Au cours de cette réunion, il brosse un tableau de la situation au Maroc. Il attire l'attention des personnes présentes sur les dangers du protectorat pour l'Islam et l'arabisme au Maroc, notamment à la suite du Dahir berbère du 16 mai 1930. Comme première mesure, il préconise une manifestation à l'occasion de la prière du vendredi à la Karaouiyine ; la récitation du **Latif** le vendredi convenu aboutit à la première manifestation populaire de résistance à la politique de la Résidence ; aux cris de "Vive l'Islam sous l'égide de l'Imam", la population manifeste dans les rues de Fès.

A la suite de cette manifestation, Mohammed Hassan OUAZZANI est arrêté ainsi qu'une vingtaine de militants. Considéré comme un des instigateurs du mouvement, on lui inflige en public la bastonnade et on lui fait subir la **falaka** ; il est ensuite condamné à la prison qu'il purge à Taza. Libéré au bout de trois mois, il est assigné en résidence surveillée à Fès.

Sous prétexte de passer des examens à Paris et avec la complicité de l'un de ses professeurs, il obtient un passeport valable deux mois. Il quitte ainsi le Maroc pour la France en 1931. Il publie alors à Paris un ouvrage intitulé **"Tempête sur le Maroc ou les erreurs d'une politique berbère"** avec l'appui de milieux français opposés à la politique coloniale du gouvernement. La publication de cet ouvrage provoque bien des remous. **"La Nation arabe"**, revue que dirige à Genève Chekib Arsalan en fait part et contribue à procurer une résonance internationale à la question marocaine. Aussi les activités politiques du jeune nationaliste marocain rendent-elles sa présence indésirable en France. Il quitte ce pays en cachette pour se rendre en Suisse où il séjourne une partie de 1931 et de 1932. Collaborant étroitement avec l'Emir Chekib Arsalan, il publie dans **"La Nation Arabe"** des articles sur la situation marocaine sous la signature d'un "Comité d'action marocain en Europe" (numéros mars - avril et mai - juin 1932). Le nom de Mohammed Hassan OUAZZANI apparaît comme signataire d'une "Protestation" de la colonie musulmane et chrétienne arabe résidant à Genève au sujet d'un article de calomnie sur le Prophète Mohammed paru dans le **Journal de Genève** du 20 juin 1932 (**La Nation Arabe** - numéros mai - juin 1932). A Genève, il entretient des relations étroites avec la délégation syro-palestiniennne et donne des cours aux étudiants arabes. La Suisse n'ayant pas admis ses activités, il se voit contraint de quitter la Confédération Helvétique pour l'Espagne en passant par l'Italie. Il s'établit à Madrid après avoir été refoulé de Ceuta à la demande des autorités du Protectorat. Dans la capitale espagnole, il crée l'Association arabo-islamique" et entretient d'excellentes relations avec les milieux politiques espagnols qui sont intervenus auprès du gouvernement français pour l'autoriser à voyager en France et à rentrer au Maroc.



M. H. OUAZZANI (extrême gauche) en compagnie d'étudiants arabes à Paris

H. Ouazzani

Je conserve dans mes archives vos exercices

64 - LES QUALITES DU BON JOURNALISTE.

65 - EN TOUTE FRANCHISE.

66 - PROJETS D'AVENIR.

qui ont été uniformément notés 9/10.

Paris, le 22 Mars 1929.

H. Ouazzani

Les travaux de M. H. OUAZZANI, à l'Ecole de Journalisme, étaient fort appréciés.

Supra, l'un de ses professeurs, manifeste le désir d'en conserver.

En 1932, il participe à Paris avec Robert-Jean Longuet (1) à la création de la revue "**Maghreb**" (juillet 1932) dans laquelle il publie de nombreux articles soit sous sa signature soit sous la signature de "El Maghrebi" ou de "Correspondant marocain". Il faut préciser que le Comité de rédaction de la revue "**Maghreb**" est composé de personnalités politiques françaises dont Bergery, Jean Longuet, Monnet, Renaudel... et espagnols dont De Los Rios, Ortega y Gasset et Argila...

Dans la revue "**Maghreb**", Mohammed Hassan OUAZZANI publie de longues études approfondies sur le Protectorat, s'élève contre le Dahir Berbère, aborde dans plusieurs articles, les relations hispano-marocaines :

- "La Politique marocaine et islamique de l'Espagne" (N° d'août 1932)
- "L'Espagne et le Maroc"
"Avant et après l'avènement de la République" (N° de septembre 1932)
- "La collaboration hispano-marocaine" - (N° de septembre 1932)
- "Le problème marocain et le socialisme espagnol" (N° de novembre 1932)
- "Le problème marocain et le parti radical espagnol" (N° de décembre 1932).
- "A propos du problème de la terre en zone espagnole" - (N° de janvier 1933).

Dès 1930, les séjours de Mohammed Hassan OUAZZANI en Espagne sont fréquents et il entretient des relations étroites avec les milieux progressistes espagnols où il compte de nombreux amis. Après l'avènement de la République en Espagne en 1931 et l'arrivée au pouvoir des Hommes nouveaux de la Révolution, Mohammed Hassan OUAZZANI saisit l'occasion pour leur expliquer d'abord et les convertir ensuite à la Cause marocaine. C'est grâce à ses efforts que le gouvernement espagnol par la bouche du Ministre Caballero, envisage d'évacuer la zone du Protectorat et de remettre le mandat à la S.D.N. (voir numéro d'août et de septembre 1932 de la revue **Maghreb**), que le député socialiste Jimenez y Jimenez dénonce le 3 août 1932 devant le Parlement espagnol la politique berbère suivie par la France.

(1) Robert Jean Longuet : arrière-petit-fils de Karl Marx, avocat à la Cour de Paris, Journaliste, Rédacteur en Chef de la Revue « **Maghreb** ».



Maghreb

“ Les Documents Marocains ”

RÉDACTEUR EN CHEF :
Robert-Jean LONGUET

COMITÉ DE RÉDACTION :
FRANÇOIS-ALBERT - BERGERY - Jean LONGUET
Pierre RENAUDEL, Députés.
Etienne ANTONELLI, Professeur agrégé de Droit.
DE LOS RIOS, Ministre de l'Instruction Espagnol.
ARGILA, Homme de Lettres.

ABONNEMENT :
Un an... **50 francs** - Le numéro... **5 francs**
Adresser les abonnements aux Chèques Postaux : 1713-29 Paris

RÉDACTION - ADMINISTRATION
38 bis - Avenue de la République - 38 bis
PARIS - XI^e

En 1932, après avoir assisté à Alger au Congrès de l'Association des Etudiants musulmans-nord-africains, il entreprend un périple en organisant des réunions et des manifestations à Fès, Khémisset et Casablanca. Dans cette ville, il est arrêté. Il reste détenu sans être jugé avant d'être relâché.

En mars 1933, il reçoit à Fès, Robert-Jean Longuet son ami, ce qui déclenche les foudres de la presse coloniale.

Le 4 août 1933, Mohammed Hassan OUAZZANI crée à Fès le célèbre journal en langue française "**L'Action du Peuple**", « organe hebdomadaire de défense des intérêts marocains ».

Dans son journal, il défend avec sa vigueur habituelle les intérêts de la nation marocaine. Il dénonce les agissements abusifs des autorités du Protectorat. Il réclame les libertés démocratiques et des réformes. Il mène une campagne contre le Dahir berbère. Il présente le point de vue nationaliste et les revendications marocaines. Ses nombreux articles lui causent beaucoup d'ennuis : Diffamation dans les colonnes de la presse française de droite, menace de mort de la part des colons, procès, etc...

A la suite de certaines intrigues, le numéro 18 du 1er décembre 1933 est saisi par une ordonnance du Président du Tribunal qui suspend la parution du journal. Mohammed Hassan OUAZZANI, tout en interjetant appel de la dite Ordonnance, fait paraître à Fès, "**La Volonté du Peuple**" en date du 8 décembre 1933. "Organe de Doctrine et de Défense marocaine". "**La Volonté du Peuple**" continue les courageuses campagnes de l'Action. Ce changement de nom ne "change rien, le cœur restant le même" écrit R.-J. Longuet. Après l'infirmité de l'Ordonnance par la Cour d'Appel de Rabat le 16 janvier 1934, Mohammed Hassan OUAZZANI fait réapparaître "**L'Action du Peuple**" sans renoncer à "**La Volonté du Peuple**" qui se trouve être fusionnée avec elle.

A mon ami
Mohamed ben El Hassan
El ouazzani "l'indépendant"
en témoignage de la belle et
solide amitié qui nous unis
de son amical appui sur les idées
Justes que nous continuons à
mener jusqu'au bout -
R. J. Longuet

Elz Medina
15 rue Bouchaf. mars 1933

En créant "**L'Action du Peuple**" et "**La Volonté du Peuple**", Mohammed Hassan OUAZZANI donne au mouvement nationaliste marocain une arme à la fois redoutable et efficace pour permettre la réalisation des aspirations marocaines. C'est grâce à ces deux journaux que les Marocains découvrent leurs droits à l'égard du Protectorat et un certain fondement à leur motivation.

C'est dans "**L'Action du Peuple**" que Mohammed Hassan OUAZZANI lance La Fête du Trône. Dans le numéro 12 du 20 octobre 1933, Mohammed Hassan OUAZZANI fait paraître la photographie de Sa Majesté Le Sultan Sidi Mohammed avec le passage suivant :

"Nous publions ci-dessus le portrait de Sa Majesté
"Le Sultan du Maroc Sidi Mohammed. Le Jeune
"Souverain a succédé à son père défunt Moulay
"Youssef le 18 novembre 1927. C'est dire que dans
"quelques jours on pourra organiser de grandes
"fêtes pour célébrer l'anniversaire de l'accession de
"Sidi Mohammed au Trône Chérifien. Ainsi, le 18
"novembre sera la Fête du Trône. L'institution de
"cette fête répondra à une suggestion qui nous
"paraît très réalisable.

"L'Action du Peuple salue le Jeune Souverain et lui
"souhaite longue vie pour contribuer au bien de
"son peuple".

"**L'Action du Peuple**" consacre des articles à la Fête du Trône dans ses numéros 15 - 16 - 17 et 18 et organise une réception dans le Café du Jardin de Boujeloud. Ainsi, pour la première fois, le 18 novembre 1933 la Fête du Trône est célébrée officieusement à la demande de "**L'Action du Peuple**".

La Volonté du Peuple

BUREAUX DU JOURNAL :
168, KASBAH DE BORDJBOUDJ, FES
Boite Postale : 507

ORGANE DE DOCTRINE ET DE DÉFENSE MAROCAINS

Directeur-Rédacteur en Chef : Mohamed Hassane EL OUAZZANI

A PROPOS DU DISCOURS

Expliquons-nous d'abord !...

La Visite du Résident Général
à Fès

OPINIONS LIBRES

Le Dahir Berbère

En nous expliquant la véritable signification de ses données

Par une journée pluvieuse, S. E. pouvait en occurrence se faire re-

Nous publions cet article sous la rubrique « Opinions Libres » et nous nous réservons en ce qui concerne l'opinion de nos lecteurs sur le Dahir Berbère en 1937

L'Action du Peuple

ORGANE HEBDOMADAIRE DE DÉFENSE DES INTERETS MAROCAINS

Directeur-Rédacteur en Chef : Mohamed Hassane EL OUAZZANI

BUREAUX DU JOURNAL :
168, KASBAH DE BORDJBOUDJ, FES
Boite Postale : 507

LA PRESSE EST LIBRE. ELLE EXPRIME SA VOLONTÉ ET SES CRITIQUES DANS LES LIMITES NATURELLES DE LA LEGALITÉ; IL EST DONC INSENSÉ DE LUI REPROCHER POURQUOI ELLE NOUS CRITIQUE. NOTRE DEVOIR N'EST-IL PAS DE NOUS DEMANDER POURQUOI NOUS NOUS LIVRONS A DES ACTES QUI APELLENT JUSTEMENT SES CRITIQUES ? TOUTE RESTRICTION A LA LIBERTÉ DOIT FORCÉMENT TROUVER SA JUSTIFICATION DANS LES FONDEMENTS DE LA LIBERTÉ ELLE-MÊME. AUTREMENT, ELLE NE SERAIT QU'INJUSTICE.

ABONNEMENTS

Maroc 5
Afrique du Nord et France 5
Étranger 7

ZAGHLOUL PACHA.

تحت إشراف اللجنة الوطنية للصحافة

LA FETE DU TRONE

LES EVENEMENTS DE PALESTINE

Il faut rappeler que c'est grâce à la campagne menée par **"La Volonté du Peuple"** et à l'éditorial de Mohammed Hassan OUAZZANI paru le 9 février 1934 et intitulé :

"Une contrebande ministérielle. Le Maroc captif du "baptistère de la France d'Outre-Mer"

que le Maroc n'a pas été rattaché en février 1934 au nouveau Ministère de la France d'Outre-Mer du gouvernement Daladier et a continué à relever du Ministère des Affaires Etrangères. Il écrit à ce sujet un important article "Protectorat et colonie" dans la revue Magreb d'avril 1934.

Dans le numéro du 4 mai 1934 de **"L'Action du Peuple"**. Mohammed Hassan OUAZZANI invite la population de Fès à pavoiser et à venir nombreuse acclamer le Sultan le 10 mai lors de son entrée officielle à Fès. Le 10 mai, le Comité de rédaction du journal organise de grandes manifestations. Le mot d'ordre est suivi par la population fassie. Sa Majesté Sidi Mohammed est acclamé par un peuple en liesse aux cris de "Vive le Roi" "Vive l'Islam". L'accueil enthousiaste ne plaît pas à la Résidence française qui fait revenir Sa Majesté dans la journée même du 10 mai à Rabat, après la publication d'un communiqué du Grand Vizir. Mohammed Hassan OUAZZANI fait paraître alors dans **"L'Action du Peuple"** du 11 mai 1934, deux photos : celle de Sa Majesté Sidi Mohammed et celle du Prince Moulay Hassan sous un grand titre "Vive Sa Majesté Sidi Mohammed".

Après ces incidents, **"L'Action du Peuple"** accusée d'entretenir l'agitation est interdite. C'est le retour brusque à une politique d'étouffement et de contrainte.

Mohammed Hassan OUAZZANI se rend alors à Rabat. Il raconte lui-même ce déplacement qui explique la naissance de l'idée du **"Plan de Réformes marocaines"**.

L'Action du Peuple

(et la Volonté du Peuple)
ORGANE DE DOCTRINE ET DE DEFENSE MAROCAINE
Directeur-Rédacteur en Chef : MOHAMMED HASSANE EL OUAZZANI

Abonnement par an : 60 fr.
Maroc - Tunisie - France : 60 —
Etranger : 70 —

BUREAU DU JOURNAL :
168, KASBAT EL BACHOUINA, FFS
Boîte Postale: 508

Plan de Réformes : Après interdiction de **"L'Action du Peuple"** en mai 1934, je suis allé à Rabat pour en discuter avec les services de la Résidence. Reçu par M. Brousta, chef du Cabinet Civil, il m'avait dit, entre autre, que le Journal avait fourni trop de travail aux services compétents de Rabat et que lui-même était chargé par le Résident de suivre le Journal et de faire rapport à son chef de tous les thèmes évoqués dans les articles. Me montrant quelques dossiers avec des numéros de **L'Action du Peuple**, il m'a dit que l'étude de ces dossiers, qui augmentaient chaque semaine, lui prenait le gros de son temps. A la fin de l'entretien, il m'avait dit : Vous demandez trop de choses, nous n'avons pas le temps de nous en occuper, à plus forte raison de les réaliser. Parlant de la mesure d'interdiction du Journal, il m'avait alors dit que cela nous donnait le temps de réfléchir à tout ce que nous avons publié. Puis il m'a suggéré l'idée de faire le travail dont la Résidence avait besoin, à savoir : établir la nomenclature des revendications dont le Journal s'était fait le porte-parole et de permettre ainsi aux responsables de savoir exactement ce que nous voulions réaliser en fait de changements et de réformes. Je lui ai promis d'y penser. Après mon retour à Fès, j'ai réuni le groupe pour lui rendre compte de l'entretien de Rabat. On a pris alors la décision de préparer un programme de réformes à soumettre au gouvernement et à la Résidence, une série de réunions avaient donc eu lieu chez moi à Fès. **L'Action du Peuple** nous avait servi de matière de base au travail qui était en préparation. Une fois le programme établi, on avait demandé de le soumettre au nom d'un groupe de dix qui en prenait la responsabilité. Ce sont les noms qui figurent par ordre alphabétique, au début du

P L A N

de

Réformes Marocaines



**Élaboré et présenté à S. M. le Sultan
au Gouvernement de la République française
et à la Résidence Générale au Maroc par le**

Comité d'Action Marocaine



Edition française 1934 — 1353 de l'Hégire

"Plan. Une délégation s'était formée pour la présentation du Plan. Une partie de cette délégation devait soumettre au Sultan et au Résident, l'autre partie devait aller à Paris pour le soumettre au gouvernement français. J'étais donc parti avec Omar (1) à Paris pour nous en charger. A la suite des premiers entretiens que nous avons eus à Paris dans les milieux politiques, l'idée m'était venue de revoir le plan, d'en changer la disposition, de compléter certains chapitres et de rédiger de nouveau certaines parties. Cela m'avait pris plusieurs semaines. Chaque partie définitivement arrêtée était expédiée de Paris au Caire pour être imprimée en arabe.

"Tout ce travail comme notre mission étaient secrets, seuls quelques amis français dont Longuet, Renaudel, savaient pourquoi nous étions à Paris.

"La Résidence avait demandé au gouvernement français de nous faire partir de Paris. Laval, ayant rencontré son ancien patron Renaudel dans les coulisses de la Chambre, lui avait soufflé mot des démarches de la Résidence. Renaudel a réagi en demandant de surseoir à toute mesure et de patienter quelque temps en l'assurant que le travail que nous préparions à Paris était destiné au gouvernement français et qu'il devait lui être soumis par l'intermédiaire de Laval lui-même.

"Celui-ci avait alors promis de ne rien faire.

"Quelque temps après, nous avons pu constituer un Comité de patronage pour le Plan. Une délégation de ce Comité : Longuet, Renaudel, de Tessan, Jean Piot que nous avons accompagnés au Quai d'Orsay avaient seuls été reçus par Laval à qui ils avaient remis le Plan en l'appuyant auprès de lui.

(1) Il s'agit d'Omar Abdeljalil.

20 أبريل 1934

يوم مغربي

في الحكم الفرنسي

في يوم الجمعة 6 محرم الحرام عام 1358 هـ الموافق 20 أبريل 1934 كان موعد نظر المحكمة الجنائية في القضية الوطية التي رفعها الأستاذ الكبير مدير جريدة «عمل» المتخصصة لسنان حال الكفة الوطنية للثرب هتافاً لركلاص وبرود أصحاب الصورت الفرنسي.

انتهت المحكمة لنظر في هذه القضية التي هي أول قضية من نوعها في عهد الصحافة المغربية ابتداء من الساعة الثالثة وربع وانتهت للقرارات على الساعة السادسة إلا ربع ساعة فقط. تامة المحكمة وسائر رجال القصر ومنجزاته والجهات المبارة له خاصة ببسمايرك الخطين من رجال طبقات «الشعب المغربي» وكان في طليعة الماخرين إلى جانب الأستاذ الكبير الوزاني أكثرية أعضاء الكفة الوطنية، وعدة شخصيات بارزة من أكثر من عشرة من المحكمة زيادة على ذلك جمهور كبير من الأجناب رجالاً ونساء فرنسيين وغير فرنسيين بل اضطر فريق من الجمهور إلى المشاركة في الجلسة من سطح القاعة وتوافدها البلب...

استدعى حضرة رئيس المحكمة الأستاذ الوزاني واستقره عن عدواه ففسرها له من جديد وبانه وثمة «الصوت الفرنسي» قد اجهه اتهامات بخيرته يمتريها هتفا موجه اليه بعفته الشخصية، ويمتريها ما يبدى كرامته، ويقدر في القضية القديمة التي يدغمها بإمانة وإخلاص، ثم ما بعد ذلك ركلاص ومدت نفس اتهاماته السابقة، وبالأخص تسم الدرهم من الأجناب والعمال لخدمة الدول الأجنبية... وأطلب دون إنا ياتي بصحة مقننة، وأخيراً سأرد رئيس المحكمة على هذا حجج باذرة على هذه الاتهامات التي توجهها ضد الأستاذ الوزاني:

فاجاب راسكلاص: «هذه التهم ليس عليها ادنى حجة مادة المدعى المحكمة، وكل حجبي هي حجج اذوية وأنا واثق بصداق الاتهامات التي وجهتها ضد «عمل الشعب» موم بها، (على طريقة الابان الكاتوليكي) ثم قام المحاضبان الكبيران الأستاذ دوفير والأستاذ بوني المرادفة في القضية باسم الأستاذ الوزاني، فتكلم الأستاذ دوفير مدة ساعة ونصف، وصككت مرافته موجهة لإثبات أن ما كتبه راسكلاص يعتبر «تفقاء من الوجهة القانونية حيث انه استوفى جميع الشروط الأساسية والناسم الأساسية التي يتكهنسها ما يسيه القانون «عظاءة» ولا يات ان راسكلاص رجل عثرف لصناعة القفاز، والسباب، اذا عتدى من قبل على جميع الشخصيات البارزة من الفرنسيين احترام اليهود والرائيق التي عضتها حكومة الجمهورية الفرنسية مع الحكومة الفرنسية، واستشهد لذلك بمدة فصل أساسية وجهتها براءة الأستاذ الوزاني صككتها نطق بهذه الفكرة وتدعو الى هذا الجدل، وقد قال في لجة يلية بالصدق والاعلاص، «لو عثرت ادنى محصور ان شيئا من تلك الاتهامات امر حقيقي لما ابحت لنفسي مطلقا ان اف امام حضرات القضاة في هذه المرادة» وبعد ذلك اعطيت المحكمة لخاصي راسكلاص وشركه في جريدة «الصوت الفرنسي» المسيو رينبي، فتكلم كلاما عجيبا غرماه وبدلا من ان يدلي بالحجج على اتهامات راسكلاص اخذ يقضي الوقت في سرد قطع من مجلة «مغرب» التي تصدر بباريس تحت مسؤولية المسيو روبري تونسي، وأكر قصص التي سردها هي لكتاب فرنسيين وكاتب يدا، مستارة، ليس الأستاذ الحكمة مسؤولا عما كتبه، ان كانت في كتابتهم

الوطنين المتأربة «كلبة أهلي»

في الشهر الماضي نشرت جبة «السلام» الفراء «قالة شتيفينة تحت عنوان: أندجيين، أخت كمة في فادوس الاستصار، وردت صدها جرم الدوائر الثورية والاجنبية وقد ألفت كتابها نظر القراء، الى السياسة التي جرى عليها المسيو بيرونون القيم العام تونس إزاء هذه «الكلبة الحبيبة» وأنه حذفها من جميع بلاغاته الرسمية، وإفراً أخيراً في جريدة «الصواب» عدد 740 ان حكومتها الحماية التونسية، بعثت بنشور الى كافة الإدارات والمصالح، تنشره بانه قد أصبح مطغورا استعمال لفظة أهلي «أندجيين» في علبة المصكاتب والمدارات الإدارية وأن نؤمن عرفنا عنها كفة «تونس» وهكذا أصبحت كفة «أهلي» مذبذوقة من جميع الدوائر الحكومية في شقيقنا التوسية الفريزة. ثم في نفس تلك القالة المنشورة بالسلام، ألفت حركة كتابتها الأستاذ م. م. ت. نظر سعادة القيم العام المسيو بونسو، الى هذه المسألة وعفها من المسائل الخفيرة والى الا ان لا تزال كفة «أندجيين» هي الصكفة المستعملة رسمياً في أكثرية الدوائر الفرنسية بالثرب.

وأخيراً فرت «الكلبة الوطنية اللملة» ان تدعو الوطنيين الى التنازكفة «أهلي» و«أهلي»، من جميع أحاديثهم وكتابهم ورسائلهم العامة والخاصة، وبداها في جميع الفرنسي، والظروف والاستمالات، بالكلفة الشرفية القلمة، كفة «مغربي» وكفة متنازبة، وقد أعلنت حكمها بالاعدام على كفة «أهلي» في جريدة «عمل الشعب».

مسؤوليات ثمانية؛ وجبة رينبي هو ان الوزاني، يسير مراداً وسامعاً لجة «مغرب» وافذت يكون مسؤولاً عما في لجة، ما بمدة رينبي جبرية او مخالفة... والمسألة التي أكلت فيها الهامي رينبي هي ان راسكلاص لم يلحق اذى بالأستاذ الوزاني، ولا يعتبر قذفا الا ما امر بالشرف والاعتبار الأجتماعي الاسر التي لم يجعل مسطفا، حيث ان الاعاذ البرازني يقتضيه بعطف المصامير واحترامها، بل ان هذه القضية نفسها صاغت عطف المتأربة واحترامهم من جديد، وكل ذلك يتلخص من حكم القضاة ضد صدقه راسكلاص:

وأخيراً افرد رينبي «الكاتوليكي الملكي» كتابته، مقذبة للمتأربة، والشباب المغربي، قذفا عليها صريحاً، وأعلن ان الشعب المغربي ان يشاء عبداً في الصحراء، وأنه ما أقتد من الهجمة الا في هذا العهد الاخير ولولا سكة الوطنيين وتقودهم في الجماهير كان تكلام رينبي وتهجامة نتائج خطيرة...

ثم اعترن الحكمة وقع الجلفة وأجبل الحكم الى الاسوع القادم. مراسمك بالبيضاء

"Ainsi, on peut dire que le Plan résumait l'ensemble
"des revendications et des réformes réclamées par
"**L'Action du Peuple**. Devant être imprimé à Paris, il
"fallait lui donner un titre comme il fallait donner un
"nom au groupe qui devait le présenter. Après réflexion,
"j'ai suggéré d'appeler le programme : Plan de Réfor-
"mes marocaines et le groupe : Comité d'action maro-
"caine. Mes amis du Maroc y avaient donné leur
"accord".

D'ailleurs, le dernier paragraphe de l'Avant - Propos
du Plan de Réformes est intéressant à relire :

"Notre conclusion sera celle-ci : avec ce plan tombe
"le reproche qui nous était fait de manquer de pro-
"gramme général, précis et concret. Nous devons à
"la vérité de dire que ce reproche était en partie injus-
"tifié. Car, depuis deux années, nous n'avons fait
"qu'exprimer nos desiderata. Des parties mêmes de
"ce Plan ont été publiées dans notre presse de langue
"française, la seule qui était tolérée pour nous au
"Maroc. A ce sujet, nous pouvons signaler qu'après
"la suppression de cette presse, en mai dernier, un
"haut fonctionnaire, voulant excuser la carence de
"l'administration, nous a déclaré que celle-ci se trou-
"vait devant beaucoup de propositions qu'il lui était
"matériellement impossible d'étudier ! Un autre fonc-
"tionnaire a ajouté que l'interdiction de notre presse
"était jugée comme un moyen de remédier à cet état
"de chose !

"En tout cas, avec notre Plan, nous détruisons tous
"reproches et objections.

"Aujourd'hui, nous pouvons donc dire aux Autorités compétentes : "Voici notre programme. Qu'en pensez-vous ? Quel est maintenant le vôtre ? Allez-vous continuer à en manquer et à n'agir qu'au petit bonheur ? "Nous voulons bien espérer qu'elles ne se refuseront pas à examiner utilement, comme il mérite, cet effort loyal et constructif, entrepris par les jeunes générations marocaines qui sont éprises de justice, de paix et de progrès, sans majuscules démagogiques".

Le Comité

Le rôle joué par "**L'Action du Peuple**" et son rédacteur en chef, Mohammed Hassan OUAZZANI dans la préparation et la réalisation du Plan de Réformes est incontestable.

Le Plan de Réformes Marocaines achevé en novembre est présenté aux autorités franco-marocaines le 1er décembre 1934. Mohammed Hassan OUAZZANI est l'un des membres de la délégation qui soumet le dit Plan au gouvernement français à Paris.

Parallèlement à ces activités de journaliste et de publiciste, Mohammed Hassan OUAZZANI ne manque aucune occasion pour mobiliser la masse marocaine et expliquer les revendications nationalistes. C'est ainsi que le 10 août 1933, il organise à Salé une grande réunion pour célébrer le premier anniversaire de la parution de la Revue **Maghreb**. Il y prononce un important discours. Il prépare à Fès le 3e Congrès de l'Association des Etudiants musulmans-nord-africains qui devait s'y tenir du 19 au 23 septembre 1933, mais qui est interdit à la dernière minute. En mars 1934, il assiste à Fès au Congrès de la Fédération Marocaine de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Après les événements de Fès de mai 1934 et l'interdiction de l'Action du Peuple, Mohammed Hassan OUAZZANI quitte le Maroc pour aller à Paris. Là, il prend des contacts avec les milieux politiques français dont il attire l'attention sur la gravité de la situation au Maroc. Ce séjour prolongé est marqué par la publication du Plan de Réformes marocaines en décembre 1934. Il assiste au Congrès National de la S.F.I.O. qui se tient le 31 mai 1936. Il distribue dans les coulisses les revendications marocaines.

Le 7 juillet 1936, il est reçu par Pierre Viénot à qui il remet un mémoire sur la politique suivie par la Résidence Générale au Maroc à l'adresse du gouvernement du Front Populaire. Pendant ce temps, le Comité d'Action Marocaine organise à travers le Maroc des meetings décidés au Congrès de Rabat.

Par ailleurs, dès le déclenchement de la guerre civile espagnole, les nationalistes marocains prennent contact avec le gouvernement républicain auquel ils offrent en échange d'une nouvelle politique espagnole au Maroc une coordination des efforts dans la lutte contre les rebelles dirigés par le Général Franco qui disposent d'arrière solides au Maroc. Jouissant de nombreuses amitiés dans les milieux républicains nouées pendant ses précédents séjours en Espagne de 1932 à 1935. Mohammed Hassan OUAZZANI présente avec succès les thèses marocaines auprès du gouvernement de Barcelone et élabore notamment avec les dirigeants de la C.N.T. (1) et de la F.A.I. (2) des plans de coopération alors que le gouvernement de Madrid refuse de s'engager dans une politique que ne veut pas appuyer pour sa part le gouvernement français de Front populaire.

(1) C.N.T. : Confédération Nationale des Travailleurs.

(2) Fédération Anarchiste Internationale.

Rentré au Maroc, Mohammed Hassan OUAZZANI est à nouveau arrêté à la suite d'un meeting organisé à Casablanca le 14 novembre 1936. Des mouvements de protestations se répandent à Rabat et à Fès ; il est relâché. Pour calmer les esprits, les autorités du Protectorat essaient de détendre l'atmosphère. elles reïèvent les mesures frappant la pressé nationaliste. C'est ainsi que **l'Action du Peuple** réapparaît en janvier 1937. La réapparition effective n'a lieu toutefois qu'en avril 1937, car Mohammed Hassan OUAZZANI est occupé à préparer la parution d'un journal en langue arabe : **Ad Difaa** ; son objectif est de s'adresser aux nationaux pour leur faire prendre conscience de leurs droits et pour mettre en relief les dangers du Protectorat sur le Maroc et de la politique berbère pratiquée par le gouvernement français. Dans **l'Action du Peuple** et dans **Ad Difaa**, Mohammed Hassan OUAZZANI lutte aussi contre les confréries religieuses que favorise la Résidence française et mène une campagne en faveur de la libération de l'Emir Abdel Krim.

En dépit de ses succès grandissants, en 1936-1937 le Comité d'action marocaine semble être dépassé par les événements. Des divergences et des mésententes commencent à apparaître entre les chefs de la **Koutla** au sujet de la conduite du mouvement et notamment à propos des méthodes et des moyens d'action. Il est décidé de transformer la **Koutla Al Watanya** en un parti politique structuré. Un comité de trois personnes dont fait partie Mohammed Hassan OUAZZANI est chargé de préparer les statuts du futur parti. Un désaccord surgit entre Mohammed Hassan OUAZZANI qui présente un projet de statuts d'un parti moderne, organisé sur une base démocratique, et les deux autres personnes qui avancent un projet de statuts d'un parti autoritaire concentrant les pouvoirs entre les mains d'un chef et exigeant de ses membres une fidélité quasi mystique. De ce désaccord sont nés deux mouvements : "Le Parti National" ("Al Hizb Al Ouatani") et le "Mouvement Populaire" ("Al Haraka Al Kaoumya") animé par Mohammed Hassan OUAZZANI. Sur ce point il est intéressant de relire le N° 6 du journal "**L'unité Marocaine**" en date du mercredi 17 Moharam 1352.

JERIN
15
JULIET
1937
ANNEE - N° 18

مَنْ العدد : 50 ستينياً

عبدالرشيد
عبدالرشيد

لسان الحركة القومية بالمغرب
المدير : محمد الصبيح الوزاني

الانارة : 37 شارع الصالحين | الاشتراك من سنة : 25 فرنكا
رقم التلغراف : 34-15 | الاعلانات يتفق عليها

Action du Peuple

Le Numéro : 30 centimes
Abonnement :
Un an... 25 fr.
On s'abonne
au Bureau de Journal

Bureaux : 37, rue Kettanine - FES
Téléphone : 94-16

Organe de l'Action Nationale Marocaine
Directeur : Mohamed Elamin OUAZZANI

Le Maroc crie haro sur la politique
d'assimilation et d'administration directe

Propos d'un jeune ! Un crime impérialiste :
l'obscurantisme

Les causes de la misère
nous iront devant.

Les événements de Meknès (septembre 1937) survenus à la suite du détournement des eaux de l'Oued Boufekrane, entraînent des manifestations dans l'ensemble du Maroc et une vague d'arrestations de quelques centaines de militants et de la plupart des chefs nationalistes. C'est au cours de cette vague de répressions que Mohammed Hassan OUAZZANI est privé de liberté, puis exilé par Dahir du 3 novembre 1937. Interné dans le Sud du pays, son exil ne prendra fin qu'en mai 1946. Pendant ces neuf années d'exil, sa foi dans un Maroc souverain, indépendant et démocratique n'a jamais failli. Contrairement à certains militants du mouvement national qui sont libérés moyennant leur engagement de se montrer conciliants, Mohammed Hassan OUAZZANI, en dépit de tentatives répétées du pouvoir, préfère l'exil à toute concession et à tout marchandage.

Mais durant ces longues années de silence et d'épreuves, il médite et écrit beaucoup. Il s'adonne à des études et à des analyses politiques importantes. Il consigne par écrit ses pensées. Il correspond avec ses amis restés en liberté. Il organise des moyens secrets de communication avec l'extérieur. De la sorte, il reste informé de l'actualité politique. Il fait parvenir secrètement des articles littéraires à la revue "Attakafa Al Maahrébia" qui les publie sous des pseudonymes. Il rédige et remet à l'officier chargé de sa surveillance des mémoires adressés au Ministre Jacquinot, au Général Catroux et au Résident Général Puaux. A Itzer où il se trouve en résidence forcée, il reçoit un émissaire qui l'informe de la présentation du Manifeste de l'indépendance en janvier 1944. Le 12 avril 1945, le Commandant d'Arcimoles en poste à Itzer s'entretient avec lui. Au cours de cet entretien, Mohammed Hassan OUAZZANI appuie de nouveau le manifeste de l'indépendance et expose son point de vue quant à la situation au Maroc.

En 1946, Mohammed Hassan OUAZZANI est libéré. Le 30 mai, la ville de Fès l'accueille avec enthousiasme. Il prononce un important discours dans lequel il trace le chemin qui reste à parcourir.

شعارنا : نموت لحيي الوطن !

الديفاعة

• أساس الحركة القومية بالفرنسية •

القومية المغربية

بناها : الإسلام - حموية - غرب - العرب - العربي - الشوري.

فناشيتها : (في العاطف) العرب الفطرية والثائرة العرب و اسرار ق و عظام كربلاء الصوفية (في الخارج) سالة من بيننا و ابريس عولنا .
الاستقلال واجب الرابطة العربية و إقامة الاسلحة

القومية المغربية

أعزها : الأسياد - اجبل - ضعف - الاستبداد - الاستعمار.

وسايلها : الاعتزاز على الشعب ضد الامبراطور على عطف في تحقيق آماني البلاد .
الكفاح والتهبات في السليما . وقادة الكفاح التفتتية .

فاجعة مكناس العظمى

الشعب المكناسي يناضل عن حقه في الحياة

(التعامل على الصفحة التالية)

مطالبنا ومطامعهم

زبد سياسة حرة ورفق:

قواعد عامة

- 1 - غاية المجمع تحقيق أرق درجة من السعادة بين البشر.
- 2 - الناس كلهم سواء بالقطرة، وأمام القانون.
- 3 - غاية الاستعداد واجب تنزهه حقوق الانسان الطبيعية؛ وبسطه الجسم الاستثنائي (الشمس) باستعداد عضو من أعضائه كما بضعة العضو بأضداد الجسم.
- 4 - مجرد الشعور بالخاجة الى إعلان حق من الحقوق يدل اى على وجود الاستعداد، واما على قرب المهد به.

لا الحريات الفردية واربو جماعة

- 5 - الحرية هي استطاعة المرء القيام بكل ما لا يضر بحقوق الغير؛ ومشتورها وحدودها واقعاها العدالة، وصلاحها القانون.
- 6 - لا يجوز منع الناس من استعمال حقه في التعبير عن فكره وآرأه بآية وسيلة من وسائل الافصاح، سواء كان عن طريق الكتابة أو غيره، كما لا يوسع منه من حق الاجتماع السلمي، ومن حرية الترسد.

ميثاق الحقوق القومية

بشائر الدين.

- 7 - الان هو الحياة التي يمتنع بها المجمع كحل عضو من أعضائه، في بعض سلامة شخصه، ويمنون حقه وأملأه.
- 8 - لا يجوز اتيام أمد، أو اعتقاله، أو سجنه الا في الاحوال التي ينص عليها القانون، وطقاً للشروط التي يقرها؛ وكل عمل يركب ضد أي إنسان، ولا يكون مطاعاً للاحوال والشروط المنصوص عليها في القانون، يند استبداداً وازهاقاً.
- 9 - كل أمر جاز يراد تنفيذه على الانسان قبرا، يجب له أن يدرأه من نفسه بولو بالقوة.
- 10 - حق الملكية هو ما يحول الفرد المجمع منوع اختياره، بكل ما له من أملاك وبيع، واستثمار عمله ونتاجاته.
- 11 - لا يجوز سلب الانسان أي عظم من أملاكه الا بامتناع المصاحبة العامة، وطبقاً للقواعد الشرعية، وعلى طريقة العدل بكفاة عالية، تكون له عود.
- 12 - يجوز لسك فرد أن يستعده نفسه للغير، وبيد له أوقته، ولا يجوز استرقاق الانسان واستمراؤه، لان القانون لا يعترف بامتناع الانسان للإنسان؛ وبنائه عليه (بقية على الصفحة القادمة)

الصناعات المغربية

الصانع المغربي يكاد يلفظ نفسه الاخير قبل من علاج ...

الاقتصاد الصناعي أحد الملمتين اللتين تقوم عليهما حياة الأمم والشعوب، وتتكون منها، وبآلية الدولة البلمة. وكبيراً ما يند في حياة الدولة، كما هو الحال بالنسبة لألمانيا واليابان، الدولتين الصناعيتين الكبيرتين اللتين احتلت بفضانهما جميع الأسواق، وزاعت منشوات الدول النضحي التي تسيطر على الاقتصاد العالمي منذ عقود. أما المغرب، وإن كان بلمة فلاحياً، الا أن ميزانيته العامة تتسد على الصناعة المغربية اعتماداً قوياً، وتجعلها في المكان الأول، إذ الصناعات التي تسكن أذن الدين يؤدون القرباب، وكذا تودعها وأقر أن الميزانية والصناع المنتشرة في جميع أطراف المغرب كانت نتاجات مغربية، وعلى طريقة صناعية ومنهجرة حينما كان لا يزال يحتفظ بسيادته القومية. وكانت تؤدي جميع ما تتطلبه مصارف الحياة وحاجاتها، من أعظم بضاعة في آخرها. ولكن كتمتد على الأسواق الخارجية فقط، لا كان يصدر منها إلى الخارج الشيء (بقية على الصفحة التالية)

Libéré, Mohammed Hassan OUAZZANI retrouve ses amis. En juillet 1946, il réunit un Congrès à Casablanca et fonde le Parti Démocrate de l'Indépendance (P.D.I.). Il s'agit d'un parti organisé d'une manière démocratique. Mohammed Hassan OUAZZANI définit lui-même la philosophie et les objectifs du nouveau Parti :

"Comme son nom l'indique, le P.D.I. est le parti démocratique marocain par excellence. Il est le champion de l'instauration au Maroc d'une démocratie au profit du peuple marocain. Pour le P.D.I., la lutte nationale pour l'indépendance a toujours été et demeure encore inséparable du combat pour l'avènement de la démocratie dans le cadre d'une monarchie libérale et constitutionnelle. Pour le P.D.I., l'indépendance n'est donc pas une fin en soi, mais le moyen de libérer le pays en le rendant à nouveau maître de ses destinées ; ce qui ne peut se réaliser qu'au moyen d'une société libre et d'essence démocratique. Ainsi, la démocratie apparaît-elle comme le contenu de toute souveraineté et toute indépendance de la Nation.

"Depuis l'indépendance, la mission démocratique du Parti s'avère comme une œuvre de salut national et une action d'urgence capitale et décisive pour la vie du pays et le sort de son peuple.

"Pour accomplir sa mission, le parti entend par sa doctrine et son action mobiliser tous les éléments sains qui composent la Nation. Cette mobilisation est nécessaire pour mener la lutte démocratique du peuple marocain. Les forces motrices essentielles de cette lutte sont le prolétariat, la paysannerie, l'intelligentsia, les intellectuels, la petite bourgeoisie et en général, tous les individus et groupes pénétrés des idéaux et des buts de la Nation, plaçant l'intérêt national au-dessus de tout. Nos adversaires principaux sont, outre le colonialisme et ses suppôts dans le pays, le féodalisme et la dictature sous toutes leurs formes. La tâche essentielle et première de notre Parti est donc de coordonner directement ou indirectement la lutte démocratique à l'échelle nationale avec la lutte des ouvriers, des paysans, des intellectuels, des jeunes,

الزعيم محمد بن الحسن الوزاني يبعد 500 كيلومتر

عن منفاه الأخير

الوحدة المغربية

لسان حال الوطنية الإسلامية



مثال المجاهد والتفحية الزعيم المغربي
الصغير الأستاذ محمد بن الحسن
الوزاني رئيس الحركة القومية
التي تمثل السنة القومية الثالثة
في عمارته واضطهاد.
(اقرأ الخبر في الكلمة اسفله)

يترفع على سياستها وتحريرها
محمد المنكي الناصري
يترفع على ادارتها
عبد السلام التمساني
مدير الادارة
شارع الطيف المكنون بطنجة
الطريق 122

تظوان
يوم الجمعة
في السنة 1359
دجبر 1940
العدد 4 - 101

فرنسا عدوتنا الدائمة!

«الوطنية المغربية» لا تزال في نظر
فرنسا الهزيمة عبارة عن «تهديج»

مثال من امثلة انسانية فرنسا!

اند كننا نظن ان فرنسا مستغف من والم لهم العلية التي يمتد بها
عنوانها بعد اهزائها الشنيع فتعد المغرب
بشيء من الانسانية، وتنتظر الى مطالب
الامة بين الرضى سنيا وراء خلق جو
من التفاهم بين الوطنية والادارة، وتتمثل
رؤساء الوطنية مملعة تنفق ومكاتبهم في
الاراسط، بل وتطلق سراجهم من الخناق
فتعال شيئا من المطف والتقدير الذين
هي في حاجة اليها اليوم أكثر من ذي
قبل، وهذا شيء طبيعي في أمة تقدمت
سطوتها الدولية وتكسرت عنها الحرية،
وامضت تن هي بدورها من الاستمرار
أرجو أن لا يبدوا على اسم هليا العمور
الاولد فرنسا!

هكذا يقول حكام فرنسا بالمغرب في
ابن الحسن الوزاني الزعيم العظيم، فمرحى
عدو ترمدها ايماناً بالوطنية ورجالها.
موت الحادة واخذنا تنتظر انطلاق
سراج جميع الرماة، التفتين استناداً على
الاشاعات التي تطارت اخيراً طناً من ان
فرنسا انتمت بضرورة اتباع سياسة التي
مع الثائرة، ولكن الا ان قدخاب مغاربي،
لان فرنسا هي فرنسا دولة الجوى والمجود.
قد نبشنا ان السلطة العسكرية بدلان
انتقل الزعيم ابن الحسن وزلاهم الاخرين
امرت باخراجهم من منفاهم الاخير تم بايادهم
التي في السنة 5

يموت في ان الفرنسيين قد جنوا وخسروها امام المانيا فاهزتها المجارة،
لا حد له في السنوات الاخيرة؛ فاخذت صحافتها تنوء على الناس بكلمات
اشنع الطعاع، وانفروا بل اشنع
وارحوا كالأجنح يبعده
غير مكرت بالعلم،
من يسيغه ولا لبال الاضرب التي
سروها ذلك انهم فضوا يده من
في عاينين من البشر فانهم من
المازمن ان كان اشكالا، واستمروا
ان فاعطوا اموالها، واستمروا
وهي واستنوا اتاجها، واستمروا
ياها وخبراتها، واستروا لعل خزاها،
تسندوا اهلها، واهانوا كرامتها،
عاقروا مفكرها، وقاموا زدها،
الاجمال انهم يعلم حنارتها وفرنسا
مفكرها، وكانوا اعداء الحفارة البشرية
صوم المدينة الاموية.

ولكن ليس كل شيء مثالي، والى
بعض دار النظر خالية، ولو قد نجح
ان ان الله تعالى لا يرضى ان يرى
فانه مدين مهين، لذلك كانت الدارة
على فرنسا الطاغية في هذه الحرب، فلم
تكتف في فنيها حتى كان السيف
تمسك في صدرها فانظرت من أعجز العجايز
وبرزت كاحط دول العالم.
أما بعد الحرب أي بعد ان غلبت
فرنسا واصبحت ذليلة حقيرة، فقد اخذت
تميل لاسدال الستار على هزيمتها، والى ان يبدان
الحماة سنيا وراء اخفا، ضنهم ما وذلها.

"des femmes, de tout le peuple sur tous les fronts nécessaires, principalement sur le front idéologique, le front social et le front économique.

"Le but général du Parti est de transformer le Maroc politiquement opprimé et économiquement exploité en un Maroc politiquement libre et économiquement prospère. De même, il faudra transformer le Maroc ignorant et arriéré en un Maroc instruit et prospère. "Pour y aboutir, trois principes doivent être retenus : "Indépendance, Démocratie, Bien être du Peuple".

Depuis son retour de l'exil, Mohammed Hassan OUAZZANI ne cesse de lutter pour la réalisation des objectifs qu'il a tracés à son Parti, dont il est le chef en tant que secrétaire général.

Dans le journal **Raï El Am** créé en avril 1947, il écrit régulièrement dans la rubrique devenue célèbre "Al Ghamarat", des articles de fond où il aborde différents sujets d'actualité tant nationale qu'internationale, qu'ils soient d'ordre politique, social ou économique. Ses longs articles sont de véritables cours de science politique.

Mohammed Hassan OUAZZANI rejette les réformes proposées par le Résident Général Eirik Labonne, dans son discours du 22 juillet 1946 devant le Conseil du gouvernement. Aux questions d'un journaliste, Mohammed Hassan OUAZZANI répond :

Q. : "Que pensez-vous, objectivement, des déclarations "du Résident Général Labonne ?

R. : "Il serait long de vous exposer ce que je pense "de son récent discours programme au Conseil du "gouvernement, mais je vous dirai seulement que "les Marocains ont été complètement déçus par "le contenu de ce discours. Après celui-ci, nous "avons beaucoup plus de crainte quant au sort et "à l'avenir de notre Patrie.



Mai 1946 : Retour de l'exil

Q. : "Pouvez-vous envisager votre coopération personnelle ou celle de vos amis aux réformes envisagées ?

R. : Je ne le veux pas et je ne le peux pas. Mes amis "sont d'accord avec moi."

"Le Parisien libéré - 8-8-1946"

Ayant échoué dans sa mission, Labonne est remplacé par le Général Juin venu appliquer une politique de force. Le P.D.I. tente d'amener l'ancienne Résidence et le gouvernement français à comprendre l'évolution du Maroc et ses aspirations à l'indépendance et à la liberté. C'est dans ce sens, que Mohammed Hassan OUAZZANI essaie de négocier une solution des problèmes franco-marocains sur la base d'un mémorandum présenté simultanément le 23 septembre 1947 à S. M. le Sultan et au Résident Général Juin pour que ce dernier le soumette à son gouvernement. Les réformes proposées dans le cadre dudit mémorandum consistent dans l'abrogation du Protectorat, le recouvrement de la souveraineté nationale et l'élection d'un Conseil National dont la première tâche serait de donner au Maroc une Constitution sur la base d'une monarchie constitutionnelle. Malheureusement, le gouvernement français ne donne pas suite aux réformes souhaitées. Chacune des parties reste sur sa position, ce qui fait dire au Général Juin dans une lettre du 1er mai 1950 aux Affaires Etrangères :

"J'ai reçu par contre la lettre ci-jointe... où
"Mohammed Hassan OUAZZANI exprime avec
"l'émphase propre à sa race son opinion sur
"l'évolution du Maroc..."

"Mohammed Hassan OUAZZANI, enfin, répudie
"dans son mémoire toute idée de compromis basée
"sur une amélioration du régime actuel".

De plus en plus, le Général Juin oriente la politique française au Maroc vers une épreuve de force avec le Palais et le mouvement nationaliste. Le voyage de Sa Majesté en France en 1950 dont le Maroc espère tant

Aperçu sur la "Choura"

Considérée, en matière de consultation et de concertation, comme un devoir et une obligation pour tout musulman, citoyen et gouvernant, la "choura" est - politiquement parlant - un véritable régime délibératif propre à l'Islam.

Ainsi, la "choura" embrasse, en théorie et en pratique, la vie individuelle aussi bien que la vie collective dans toute société essentiellement musulmane. Autrement dit, pour ^(tout musulman) la "choura" doit prévaloir dans la conduite privée et dans ^{son} l'action publique en vertu ~~de la Constitution~~ ~~générale~~ des normes, des principes et des commandements de l'Islam en sa double qualité de dogme et de loi suprême.

est une déception, le gouvernement français s'étant montré hostile à toute négociation sur la base du remplacement du traité de 1912 par un autre traité conforme à l'évolution du Maroc. Il est à rappeler que le 18 septembre 1950, Mohammed Hassan OUAZZANI remet au Grand Vizir un mémoire destiné à Sa Majesté. Dans ce document, Mohammed Hassan OUAZZANI fait ressortir que le P.D.I. ne voit en principe nul inconvénient au voyage de Sa Majesté à Paris : "Le voyage du Sultan ne doit avoir qu'un seul but : l'abrogation du "Traité du Protectorat et le retour au peuple marocain "de sa souveraineté et de son indépendance".

Ainsi, tout dialogue entre le gouvernement français d'un côté, le Palais et le mouvement nationaliste de l'autre devient impossible.

Le P.D.I. décide alors de donner aux problèmes marocains un caractère international. Il s'agit d'internationaliser la crise marocaine après l'échec des négociations entre le P.D.I. et le gouvernement français et l'échec du voyage de Sa Majesté en France.

C'est en août 1951 que Mohammed Hassan OUAZZANI quitte Tanger, où il est arrivé en secret, pour le Caire. Dans la capitale égyptienne, avec l'appui de son ami d'université Mohammed Salah Eddine qu'il a connu à Paris dans les années 1929-1930 et qui est Ministre des Affaires Etrangères, il plaide la cause nationale marocaine devant le gouvernement égyptien et la presse. Les relations amicales entre Mohammed Hassan OUAZZANI et Mohammed Salah Eddine facilitent beaucoup les choses. Devant les membres de la Ligue Arabe réunis en session d'été à Alexandrie, Mohammed Hassan OUAZZANI expose le dossier marocain et demande à ce que la Ligue fasse de la cause marocaine sa propre cause de manière à ce que l'affaire marocaine soit inscrite à la prochaine session de l'O.N.U. qui doit se tenir à Paris au Palais de Chaillot. C'est grâce à l'intelligence et à la compréhension d'hommes éminents tels que Azzam Pacha et Mohammed Salah Eddine que la cause du Maroc est entendue.

مقال حذفته الرقابة

- بقلم الأستاذ مولاي الطيب العربي -

العدد الثامن المجلد ١٣ - المجلس قاصد جازان ١٣٦٧ - ٨ يونيو ١٩٤٨ عن العدد ١٠ لركاب

السلام على الجميع

(حذفت الرقابة)

• وأساس هوديه يتم •

• قرآن كريم •

• في استيفاء الناس وقد انصهر انهم اسراء • عن ابن الخطيب

مسؤولي العهد مولاي الطيب

العصرات

مقال حذفته الرقابة

- بقلم الزعيم محمد بن الحبيب لوزالي -

Raï El Am 1948
Remarque, des deux côtés (en blanc), les corps d'articles interdits
par la censure

Pendant plus de cinq ans d'absence du Maroc, Mchammed Hassan OUAZZANI mène une grande activité sur le plan international.

"J'ai visité beaucoup de capitales, mais cela n'a jamais été dans des buts touristiques. Chaque fois que le problème marocain avait besoin d'être expliqué à un gouvernement ami, je prenais mes légers bagages et partais. C'est ainsi que j'ai visité toutes les capitales du Moyen Orient, celles des Etats Unis d'Amérique, d'Espagne, du Pakistan, de l'Inde, de l'Indonésie, où j'ai assisté à la conférence de Bandung, de Suisse et ces derniers temps, du Portugal.

"Mes activités avaient un seul but au début : c'était la libération du sol national. Mais à partir d'août 1953, après le coup de force contre la souveraineté marocaine, le retour de Sa Majesté le Sultan sur son trône devenait notre principale préoccupation. D'accord avec mes amis qui étaient restés au Maroc, je devais répandre à l'extérieur les échos du combat que menait courageusement le peuple marocain sur le sol national.

"Deux capitales étaient propices pour ce travail : c'étaient le Caire, où, en contact avec la Ligue Arabe et tout le groupe de Bandung, notre activité sur le plan international était efficace, et New York, où, durant les sessions de l'O.N.U., nous pouvions faire un travail sérieux auprès de l'Organisation des Nations Unies.

"Ayant œuvré dès 1951 à l'internationalisation de l'affaire marocaine par son inscription à l'ordre du jour à l'O.N.U., il fallait beaucoup de préparations pour réussir cette internationalisation. Nous devions préparer les dossiers, réunir les documents, faire de la propagande dans les couloirs de Lake Success pour amener à notre juste cause les délégations de tous les Etats.

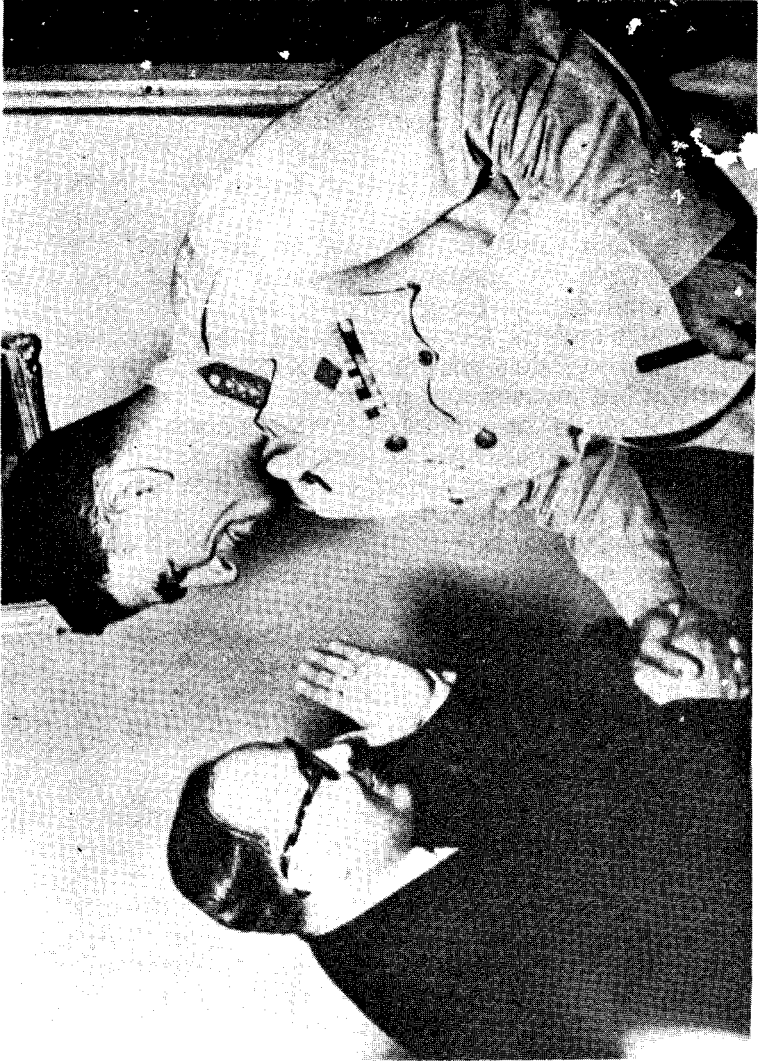
"Ce fut un travail passionnant, au début difficile, mais grâce à l'aide du groupe afro-asiatique, ce travail porta rapidement ses fruits".

Par ailleurs, Mohammed H. OUAZZANI fait partie du Comité de Libération du Maghreb Arabe dont le siège est au Caire. Et c'est dans le cadre de ce Comité présidé par l'Emir Abdel Krim que les partis politiques marocains unifient leur action par la création à Tanger en 1951 d'un Front National. Le pacte signé par les chefs des partis politiques reprend les grandes lignes du mémorandum du 24 septembre 1947.

L'action internationale menée par Mohammed H. OUAZZANI que ce soit au sein des Nations-Unies ou dans le cadre des mouvements de solidarité arabe et afro-asiatique (il présente la cause marocaine à la Conférence de Bandung en avril 1955) avait pour but essentiel d'amener le gouvernement français à changer totalement de politique au Maroc, à renoncer à une politique de domination à travers le Protectorat, formule dépassée de rapports internationaux. Aussi Mohammed H. OUAZZANI se montra-t-il particulièrement attentif à l'opinion publique en France et s'évertua-t-il à la faire évoluer par des interviews et des conférences. Sans illusion sur les premières ouvertures de négociation proposées par le gouvernement de Paris, il les encouragea néanmoins en précisant les conditions, convaincu qu'il était de la victoire inéluctable du peuple marocain. Lors de la conférence organisée en août 1955 à Aix-les-Bains par le gouvernement Edgar Faure, il dirige, à partir de Lausanne où il séjourne, la délégation du P.D.I.,

En octobre 1955, il se rend à Beauvallon pour rencontrer le Sultan Mohammed ben Youssef, à son retour d'exil de Madagascar ; il s'entretient avec Sa Majesté et il évoque cette première victoire remportée par la nation marocaine qui a contraint la France à désavouer publiquement sa politique antérieure en obtenant le retour d'exil du Sultan. Puis en novembre, il suit, à Paris, les négociations de La Celle-Saint-Cloud qui préludent à l'indépendance.

Dans l'intervalle, en effet, le mouvement de Résistance et l'Armée de Libération Nationale s'organisent à l'intérieur du pays. Les partis politiques mobilisent la



M. H. OUAZZANI et le Général NEGIB

masses. Les efforts des uns et des autres permettent comme première étape le retour de Sa Majesté Sidi Mohammed sur son trône le 16 novembre 1955 et comme deuxième étape l'indépendance du Maroc concédée par la France, après nombre de manœuvres dérisoires, dans les accords de Paris du 2 mars 1956.

Le Maroc ayant ainsi récupéré sa souveraineté, Mohammed H. OUAZZANI décide de retourner dans son pays ; il reçoit un accueil enthousiaste à son arrivée à Tanger en mars 1956. Mais, ayant toujours considéré que l'indépendance n'est pas une fin en soi, il va se consacrer désormais à l'instauration d'une véritable démocratie au Maroc. Il définit lui-même les tâches qui l'attendent :

"Il y a près de trente ans que notre principal souci a été la libération du Maroc et la défense de son unité territoriale. On peut dire qu'en partie, ce but a été atteint, il reste cependant à parfaire notre indépendance et à compléter notre unité. Parallèlement à cette lutte pour la libération, le P.D.I. a toujours préconisé de donner au peuple marocain une éducation démocratique pour qu'à la libération du pays, le peuple soit à même de gérer efficacement ses affaires locales et nationales.

"Mon premier souci, maintenant est de me consacrer à l'instauration rapide d'un régime de monarchie constitutionnelle. Sa Majesté le Roi étant d'ailleurs favorable à cette forme de gouvernement.

"Il faut aussi que je reprenne contact avec les masses marocaines et avec les militants de mon parti. Mon rôle sera de veiller à l'éducation de ces masses pour les prévenir contre les appétits de ceux qui veulent les exploiter. Notre mission première est de révéler au citoyen marocain sa personnalité et de le libérer de ses complexes.

"il faut donc aller vers le peuple pour comprendre ses aspirations, et détecter ses maux afin de leur trouver les remèdes appropriés.

"A présent, ce sont des problèmes économiques et sociaux qui sont les plus urgents et auxquels il faut trouver des solutions. Le Maroc doit mobiliser ses richesses et ses énergies humaines pour créer une prospérité économique qui doit profiter à tous les habitants du Maroc ?

"Nous devons tout faire pour élever notre revenu national et en assurer une équitable répartition. N'oublions pas que notre économie, durant la période du Protectorat, a été une économie colonialiste qui n'a profité qu'aux étrangers et à quelques féodaux qui étaient les alliés de l'ancien régime. Le peuple marocain attend une réparation des injustices dont il a été victime. Dès à présent, je vais m'atteler à la réalisation de ce programme".

Ainsi, Mohammed H. OUZZANI ne lutte pas seulement pour l'instauration d'une démocratie politique, mais également pour l'instauration d'une démocratie sociale. Ne déclare-t-il pas dans un meeting à Casablanca en janvier 1957 :

"Depuis la création du P.D.I., nous avons toujours lutté pour l'instauration d'un régime démocratique. Ce régime démocratique n'est pas seulement un régime politique, mais un régime social aussi. La condition du fellah, de l'ouvrier, nous impose de réviser nos conceptions sociales afin de concevoir une nouvelle distribution équitable des richesses du pays selon une méthode moderne et juste.

"Il faut donner un standing de vie honorable à la classe ouvrière parce qu'en luttant pour l'indépendance et pour la libération, le monde du travail attendait de cette lutte bien-être et justice".

Parallèlement, il poursuit le combat de libération nationale en revendiquant l'unité territoriale du pays :

« Les territoires de Ceuta, Melilla, Ifni, Rio de Oro, de même que Colomb-Béchar, Kenadza, Touat, Tin-douf, la Mauritanie, doivent redevenir territoires marocains. Nous devons tout mettre en œuvre pour unifier notre pays. »



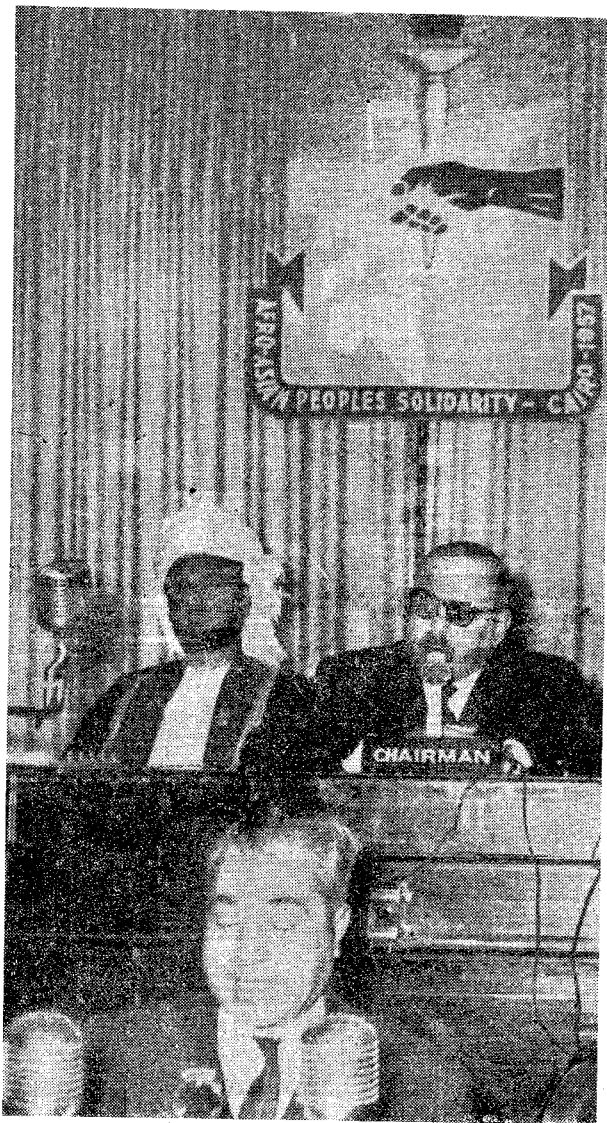
1957 - M. H. OUAZZANI reçu par Feu S. M. MOHAMMED V

A peine replongé dans l'atmosphère de son pays en voie de libération, il repart pour l'étranger en avril 1956. Il se rend en Egypte et en Syrie pour y plaider encore la cause de son pays ; membre du Comité de Libération du Maghreb Arabe, il est en contact avec les militants algériens que ce soit en Orient ou à Genève où il passe l'été 1956. Pendant les premiers mois de l'indépendance, il se tient à l'écart de la curée à laquelle s'adonnent la plupart des hommes politiques au moment de la prise du pouvoir ; ce spectacle qu'il observe à distance avec un mélange de douleur et d'agacement, lui permet de discerner parmi ses compagnons de lutte et autres hommes politiques ceux qui recherchent avant tout l'intérêt personnel et ceux qui se mettent au service de l'intérêt général. S'il se convainc rapidement que rares sont ces derniers, il ne renonce pas au combat ; il voit notamment dans la jeunesse un grand espoir pour le Maroc de demain ; aussi se fait-il un devoir de travailler à la formation et à l'organisation politique des Marocains. Ainsi dès son retour, il entreprend un combat acharné pour parfaire cette indépendance et pour instaurer une démocratie politique et sociale dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle.

Dans la presse de son parti, dans les meetings, il défend avec force ses idées. Chaque fois que les libertés publiques sont menacées ou bafouées, il élève sa voix pour demander leur respect. Il se dresse avec fermeté contre l'installation d'un régime de parti unique dont le corollaire serait l'installation d'une dictature.

La lutte démocratique de Mohammed H. OUAZZANI et du P.D.I. au lendemain de l'indépendance n'est pas facile et se heurte à beaucoup d'obstacles qui, malgré leur importance, ne découragent pas ceux qui ont la foi dans la démocratie et dans les aspirations démocratiques du peuple marocain.

Il suffit de feuilleter les journaux « **Erraï El Am** » et « **Démocratie** » pour se rendre compte de ce qu'est cette lutte : que de répressions, que d'enlèvements, que de tortures, que d'événements sanglants...



M. H. OUAZZANI, Secrétaire Général du P.D.I., préside la séance plénière du Congrès de Solidarité Afro-Asiatique, du Caire.

Le Maroc fut dignement et efficacement représenté à ce gigantesque rassemblement populaire.

La liste des martyrs de la démocratie est longue !

Malgré ces difficultés sur le plan intérieur, Mohammed H. OUZZANI poursuit ses activités internationales ; à la fin de 1957, il préside la délégation marocaine qui assiste au Caire à la Conférence de Solidarité afro-asiatique ; il maintient des contacts étroits avec les leaders du F.N.L. algérien, notamment pendant le séjour prolongé qu'il effectue en Suisse durant les premiers mois de 1959.

Durant ce nouvel exil volontaire motivé par des raisons de sécurité personnelle compromise par les événements du Rif, certains membres du parti s'abouchent secrètement avec l'aile gauche d'un parti politique en vue de la création d'un nouveau mouvement.

Dès son retour, il est informé des démarches entreprises. Il convoque pour le 16 août 1959 à Casablanca le Conseil National du P.D.I. afin de trancher la question. Au jour indiqué, le Conseil National se réunit en l'absence des membres du bureau politique transfuges en train de négocier la création d'un nouveau parti. Le Conseil National renouvelle sa confiance à Mohammed Hassan OUZZANI et lui confère tous les pouvoirs nécessaires à la sauvegarde de l'unité du parti. Il convoque le Congrès à Fès pour le 18 septembre 1959. Les membres transfuges du bureau politique devant les décisions du Conseil National désavouant leur position redoutent d'affronter le prochain Congrès : ils précipitent les événements, en procédant à la création d'un nouveau parti politique.

Dans cette affaire, Mohammed H. OUZZANI n'est pas opposé à un rapprochement avec des hommes politiques marocains d'autres mouvements, mais pour lui tout rapprochement doit avoir des fondements et des objectifs et ne doit jamais être réalisé dans la précipitation et l'improvisation. Il s'en explique lui-même dans une mise au point adressée à un journal parisien le 22 Août 1959 :

"Pour ce qui est de ma position à l'égard de tout rapprochement avec d'autres partis marocains, elle n'est ignorée ni au sein du Parti, ni de l'opinion marocaine elle-même, puisqu'elle vient d'être définie et rendue publique dans une interview parue tout récemment. Je demeure, en effet, adversaire résolu des querelles partisans et stériles. Je suis plus que jamais partisan d'une trêve politique dans l'intérêt supérieur du pays. Cela étant, je me refuse à épouser ou à encourager toute querelle entre fractions adverses d'une formation politique quelconque. J'aspire même à faire œuvre constructive en réalisant avec les hommes politiques marocains de bonne volonté l'union sacrée de la nation et de ses véritables représentants autour d'un pacte national et d'un programme minimum commun. Sincèrement, je ne vois pas d'autre voie de salut pour le pays, en dehors de cette perspective politique nationale.

"Ainsi, tout en défendant l'intégrité et la cause du Parti, je reste convaincu de la nécessité d'une politique d'union nationale à bases solides et aux objectifs définis.

"Une dernière précision, je n'ai aucun préjugé d'ordre personnel, politique ou de classe à l'égard de certains représentants politiques marocains cités par votre correspondant. Bien au contraire, je suis un homme entièrement libéré de ces sortes de préjugés. Comme je l'ai déjà dit, je demeure disposé à me rapprocher et à coopérer avec les hommes politiques de bonne volonté de mon pays en vue de l'intérêt général bien compris."

Avec le recul du temps, toutes ces paroles revêtent une signification particulière. Le ralliement de certains membres du Parti ne dura qu'un temps limité : la suite des événements est connue.

Comme prévu, le Congrès du Parti se tient à Fès (18 septembre 1959). Mohammed H. OUZZANI, dans son discours d'ouverture fait le bilan de quatre années d'indépendance, définit le nouveau programme du Parti et réclame une constitution.

Démocratie

ORGANE DU PARTI DEMOCRATE DE L'INDEPENDANCE — 65, Bd. Danton — Casablanca

Deuxième Année N° 48

Lundi 20 Janvier 1958

Prix : 30 fr.

Le Congrès reconduit Mohammed H. OUAZZANI dans son poste de secrétaire national et décide la création d'un nouveau journal « **Choura Errai El Am** » porte-parole du Parti. Le premier numéro paraît en octobre 1959.

La première réunion du Comité central issu du Congrès se réunit à Fès, le 1er et le 2 janvier 1960. Le Comité central décide de donner au Parti un nouveau nom. Désormais, le P.D.I. s'appelle le P.D.C. (1). L'inclusion du terme «Constitutionnel» montre le souhait ardent de voir le pays se doter d'une constitution qui doit régir les rapports entre l'Etat et les citoyens.

En juillet 1960, Mohammed H. OUAZZANI est nommé Ministre d'Etat dans le gouvernement présidé par S. M. le Roi. Au lendemain de sa nomination, il part pour Le Caire à la tête d'une délégation pour assister à la conférence préparatoire des pays non-alignés. Pendant son séjour au Caire, il signe pour le Maroc le pacte de défense arabe.

Une fois sa mission terminée, il regagne le Maroc et rejoint Fès. Il présente sa démission du gouvernement, mais sa démission ne sera acceptée qu'au moment où il prendra ouvertement position contre la première constitution proposée au peuple en décembre 1962, la jugeant trop éloignée des principes démocratiques et constitutionnels qu'il estime devoir régir la vie publique marocaine.

En novembre 1962, il crée un hebdomadaire en langue arabe « **Ad Destour** » (La Constitution) dans lequel il écrit sous une rubrique intitulée : « Al Watabat ». Simultanément, il poursuit sa lutte politique en participant aux premières élections législatives marocaines de mai 1963. Elu député de Ouezzane, il prend une part active à la vie parlementaire, mais il en combat les débordements. Partisan convaincu de cette première expérience démocratique, il avertira en vain certains ténors

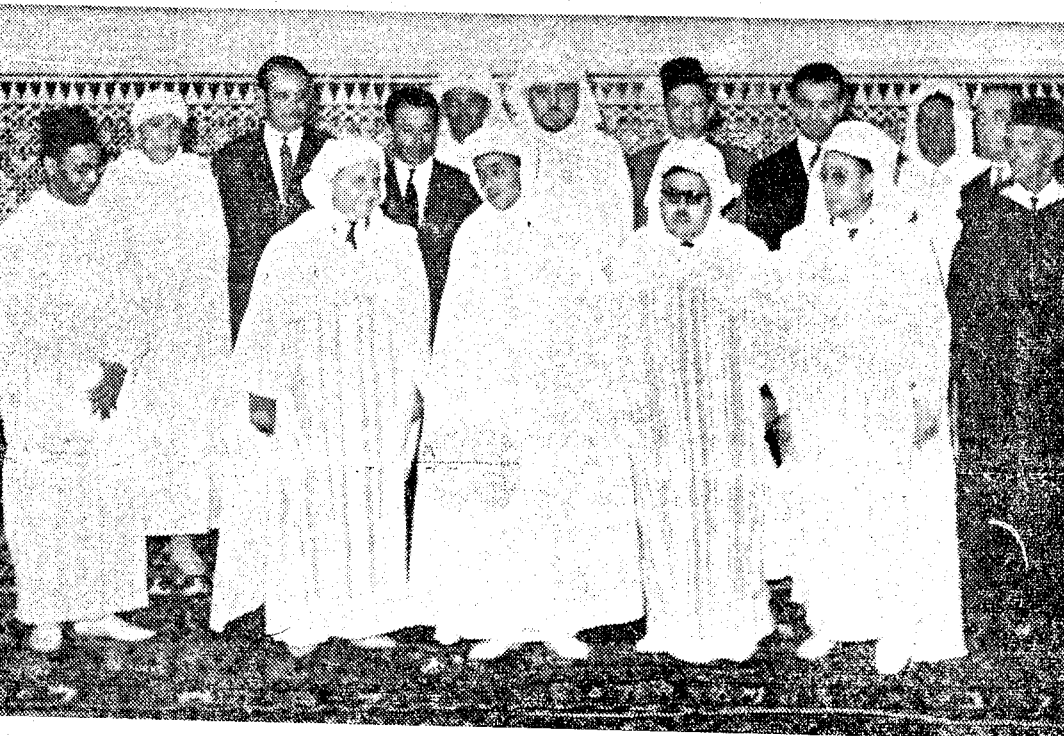
(1) P.D.C. : Parti Démocrate Constitutionnel.

de la politique partisane d'éviter la surenchère démagogique afin de préserver avant tout la démocratie, d'en élargir les bases par une pratique parlementaire responsable. Il ne peut freiner la crise qui surgit entre le Parlement et le Palais et qui débouche sur l'instauration de l'état d'exception, le 7 juin 1965. C'en était fait de la première expérience constitutionnelle et démocratique du peuple marocain !

Malgré l'état d'exception, Mohammed H. OUAZZANI fait paraître en mars 1967 un nouveau journal : « **As Siassa** » (La Politique). Etant donné les circonstances, le choix du titre est significatif. Il écrit sous la rubrique : « **Al Azamat** ». Dans ses articles, il s'élève contre l'état d'exception et réclame le retour à une vie politique normale. Il attire l'attention des pouvoirs publics sur les dangers de l'état d'exception et les conséquences qui peuvent en découler. Il analyse la situation critique dans laquelle se trouve le pays et préconise les moyens pour en sortir.

Aussi Mohammed H. OUAZZANI accueille-t-il avec soulagement la deuxième Constitution marocaine (juillet 1970). Il en approuve l'essentiel, car pour lui, toute nouvelle expérience constitutionnelle ne peut que combler le vide politique engendré par l'état d'exception. Pourtant, il décide de boycotter les élections et il s'en explique ainsi :

"En décidant, le 19 juillet 1970, d'accepter le nouveau projet constitutionnel soumis au référendum le 24 du même mois, le Parti Démocrate Constitutionnel était conscient d'avoir fait un choix politique en se prononçant pour une nouvelle expérience constitutionnelle dans l'intérêt bien compris de la Nation. Ainsi, celle-ci devait-elle, après le vide politique perpétué par l'état d'exception durant cinq ans, retrouver son droit de gérer ses propres affaires publiques au sein d'un régime démocratique concrétisant l'accord et le dialogue entre les hommes au pouvoir et les représentants des citoyens.



M. H. OUAZZANI membre du premier Gouvernement
présidé par S. M. HASSAN II (juillet 1960)

"Il fut enfin décidé qu'aucune candidature au nom
"du Parti ne serait déposée qu'en temps opportun et
"après décision définitive du Parti.

"Il apparaît donc que le P.D.C. entendait donner à
"sa participation tout le sérieux qu'exigeait le sens de
"ses responsabilités en tant que parti œuvrant, depuis
"fort longtemps, pour l'instauration, au Maroc, d'une
"démocratie authentique et renouvelée.

"Pour dissiper toute équivoque au sujet de la prise
"de position du P.D.C. dans le problème des élections
"parlementaires, il convient de préciser que sa partici-
"pation à ces mêmes élections était restée au stade
"de la préparation sans aucune déclaration de candi-
"dature comme elle était subordonnée à certaines condi-
"tions essentielles et décisives.

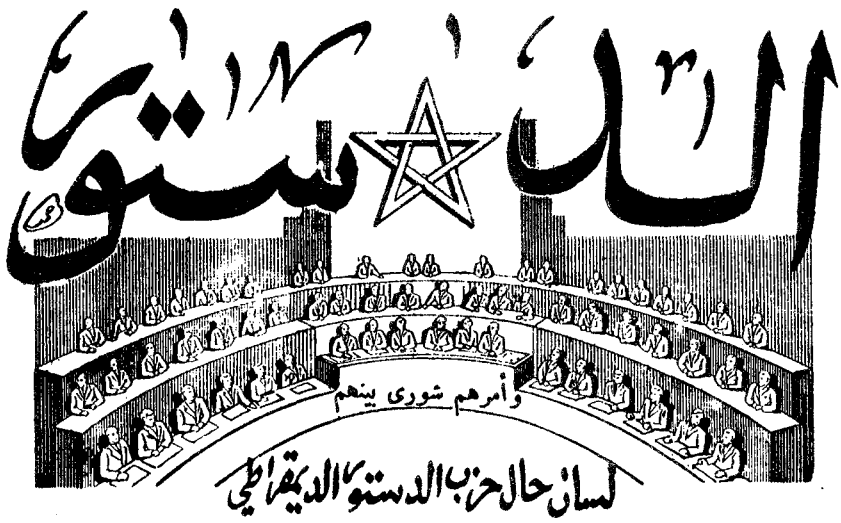
"Celles-ci n'ayant donc pas été remplies conformé-
"ment à ses décisions, le P.D.C. prit finalement la réso-
"lution de demeurer à l'écart des prochaines élections,
"sans pour autant changer d'attitude à l'égard de la
"Constitution qui demeure acceptable pour lui comme
"instrument de travail dans le cadre démocratique."

En juillet 1971, Mohammed H. OUZZANI est blessé
lors des événements de Skhirat. Son bras droit est am-
puté. Ainsi, perd-il cette main droite qui a tant écrit
pour la cause marocaine. Atteint ensuite d'une hépatite
virale sérieuse, il reçoit des soins pendant des mois
tant au Maroc qu'à l'étranger.

Sa blessure et sa maladie l'ont beaucoup fatigué,
affaibli ; mais elles n'ont jamais affecté ni son moral,
ni son dynamisme, ni sa capacité de travail.

En février 1972, il fait paraître une Déclaration Poli-
tique dans laquelle il dresse le bilan de seize années
d'indépendance et préconise la solution à la crise géné-
rale que connaît le pays :

حكمة ال
لا يقيم أمر
من لا يصا
يضارع ولا
المطامع
على بن أبي
شعار
الى الامام ذاته
وليصنق را



السياسي
من الوزاني
= ثنين
سب 2 1382
سبتمبر 1962
= لاولي العدد 6
= 0,30 درهم
AL DOS

« AD Destour », hebdomadaire créé en 1962

DECLARATION POLITIQUE

OU VA LE MAROC ? QUE FAIRE ?

- 1) **Une révolution par en haut comme politique et programme**
- 2) **Un gouvernement national valable d'un style nouveau**

« Le Maroc affronte plus que jamais une situation intérieure profondément détériorée, voire explosive.

Mais les responsables ne semblent pas, hélas ! avoir conscience des dangers qu'elle recèle et des menaces qu'elle fait peser sur le pays.

A les entendre même, le Maroc se porterait à merveille et tout y irait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Il n'en demeure pas moins que la situation est aussi **critique** que **fragile**. C'est à n'en pas douter, une **situation de crise** qui risque à tout instant d'éclater. S'il est **vrai qu'elle n'est pas née d'aujourd'hui**, elle est en passe de devenir sans issue pour tout le monde.

En cette heure décisive de la vie nationale, nous avons donc l'impérieux devoir de dire à tous, sinon toute la vérité, du moins certaines vérités qu'il n'est plus possible de taire.

Disons tout d'abord que, depuis seize ans, malgré certaines réalisations dans différents domaines, le pays est toujours à la recherche de son chemin, de sa voie de **salut**.

C'est ainsi que tous les Marocains s'interrogent inquiets sinon angoissés : **Où va le Maroc ? Que faire ?**

حكمة العا
ادع الي
ربك المح
والمرعظة ال
وجادانهم بالتي
احسن
(قرآن كريم

السياسة

لسان حال حزب الدستور الديمقراطي

للمدير المسؤول
محمد حسن الزاني
الادارة
ع انجلترا
فاس
x x x

السنة الاولى - العدد الاول - الثم
س 27 ذي القعدة 1386 موافق 9 مارن 1967

« AS-Siassa », hebdomadaire créé en 1967

Ce qui revient à dire :

Où est le mal ? Quel est le remède ?

Questions qui se posent avec de plus en plus d'acuité à mesure que la situation empire faute de changement de politique et de méthodes de gouvernement.

A ces questions nous entendons apporter les quelques éléments de réponse que voici :

Nul doute que le Maroc ressemble à « un homme malade » qu'il est urgent de secourir au moyen d'une « grande opération chirurgicale » qui extirpe le mal et que seul peut mener à bien un « praticien qualifié » qui n'est autre qu'une nouvelle équipe dirigeante capable de bien gouverner le pays.

Aussi, plus que jamais se pose le **problème politique** du Maroc indépendant.

Ce problème ne saurait être résolu qu'en sortant le pays de la **crise de son système politique** actuel. Sans la solution de ce problème capital, le Maroc continuera donc à souffrir du **grand vide** qui caractérise sa vie publique. vide qui ne peut d'ailleurs être comblé par un « quelconque gouvernement » ou une « quelconque institution » figurant une « démocratie nominale ou tutélaire », c'est-à-dire une « démocratie sans le peuple ! ».

Pour tout dire d'un mot, le problème politique évoqué plus haut traduit bien la **crise de l'Etat** et la **faillite de la classe dirigeante** au Maroc. « Toute classe « dirigeante qui ne peut durer qu'à la condition de ne « pas changer, qui n'est capable ni de s'adapter au « cours des événements, ni d'employer la force fraîche « des générations montantes est condamnée à disparaître de l'Histoire » (citation).

Pour revenir à la situation, comment donc y remédier ? Un seul moyen s'impose :

حزب الدستور الديمقراطي

PARTI DEMOCRATE CONSTITUTIONNEL

الرائد

A R - R A I D

نشرة داخلية

Bulletin Intérieur

5 سبتمبر 1970

5 SEPTEMBRE 1970

Apporter au grand problème politique du Maroc présent la solution qu'il exige, c'est-à-dire, permettre au peuple Marocain de devenir son **propre dirigeant, le responsable de son sort et l'artisan de son avenir.** Recouvrer donc ce droit naturel, absolu et inaliénable ne peut ainsi signifier pour lui que cesser d'être absent de la direction de ses affaires publiques, d'être écarté de la gestion de son patrimoine national comme si, avec l'indépendance arrachée de haute lutte, il ne récupère pas le droit de reprendre en mains ses propres destinées et de se gouverner lui-même en tant que **peuple majeur et maître chez lui.**

A toute autre solution du problème politique capital de ce pays, qui est un problème de souveraineté nationale et d'exercice par le peuple de tous les droits qui en découle, nous ne pouvons qu'opposer le refus le plus radical et le plus total rejetant ainsi toute solution qui ne soit pas la plus juste, la meilleure.

En attendant, **ce problème d'ordre national,** donc **fondamental** et prioritaire, demeure le **problème-clé** de la situation actuelle au Maroc. Il est donc clair et évident que de sa meilleure solution dépend nécessairement celle de tout autre problème intérieur, si important soit-il.

Pour être précis, disons que ce **problème-clé** n'est autre que celui de **bien gouverner** le pays. Un tel problème ne peut donc être résolu au petit bonheur, mais avec tout le sérieux qu'il mérite. Problème essentiellement national, il ne doit pas être traité en dehors de la nation, mais **avec elle et pour elle.**

Pour concrétiser une telle solution, il n'y a qu'un seul moyen : doter le pays d'un **gouvernement national valable, d'un gouvernement d'un style nouveau, sans précédent au Maroc.**

Qu'entendons-nous donc par un tel gouvernement



1971 - M. H. OUAZZANI au lendemain de sa sortie d'hôpital
avec sa petite-fille

Dans un mémoire politique remis au Souverain, le 20 avril 1965, notre Parti a déjà soulevé le même problème et indiqué la solution qui lui convient. Il s'agit donc pour nous, aujourd'hui comme hier, de tourner définitivement la page des expériences gouvernementales malchanceuses et de pourvoir enfin le pays d'un **gouvernement authentique** qui gouverne **réellement** et **efficacement** au nom de la nation, pour elle et avec son soutien. Ainsi seulement, celle-ci pourra disposer d'une direction politique à la hauteur de sa mission, des tâches à accomplir et des responsabilités à assumer au service de l'intérêt national.

Pour réaliser cette aspiration profonde et unanime de la nation, seul le **changement fondamental** et **complet** du **système politique** en **place** peut y aboutir. Il s'agit, en d'autres termes, d'un changement de structures, d'hommes, de politique et de méthodes.

En ce qui concerne le gouvernement national valable proprement dit, il ne peut être qu'un gouvernement d'un style nouveau. Il doit donc comprendre de véritables hommes d'élite par leurs capacités et leurs mérites, autrement dit, des hommes de valeur par leur formation, leur compétence, leur moralité, leur dynamisme, leur dévouement à la chose publique et la confiance qu'ils inspirent au pays. Le gouvernement national valable doit, à notre avis, comprendre deux genres de ministères :

- 1.) des ministères de gestion dirigés par des techniciens qualifiés ;
- 2.) des ministères de réflexion ayant à leur tête des personnalités politiques de premier plan dont la présence au sein du gouvernement lui assure le contact avec le peuple.

Pour être à même de s'acquitter de ses tâches nationales et agir en tant que nouvelle équipe dirigeante digne de remplir sa mission à la tête du pays, le gouvernement national valable doit être muni de tous les pouvoirs et de tous les moyens d'un réel gouvernement.



1978 - M. H. OUAZZANI en convalescence studieuse en Suisse

agissant et efficace, en un mot, d'un gouvernement qui **gouverne** effectivement et utilement. L'avènement d'un tel gouvernement est exclusif de tout autre où figurent des « hommes à tout faire », c'est-à-dire, n'importe qui, pour faire n'importe quoi, n'importe comment. En comblant le vide politique qui caractérise la vie nationale, le gouvernement valable établit le dialogue entre le « pays légal » et le « pays réel », entre le gouvernement et la nation.

En résumé, la venue d'un tel gouvernement national valable est l'unique solution du **grand problème politique** que soulèvent l'organisation et le fonctionnement du pouvoir au Maroc. A défaut de cette solution, il ne peut exister ni interlocuteurs valables, ni dialogue utile entre gouvernants et gouvernés, entre responsables et citoyens. En d'autres termes, à l'**impasse politique** où se trouve le pays, il faut nécessairement une **issue politique** qui consiste à changer de conceptions et de méthodes en matière de gouvernement. Il s'agit donc d'une grande politique se proposant de réaliser le **grand renouveau** auquel aspire la nation entière. « Aux grands maux, les grands remèdes ».

Autrement dit, un tel changement doit amener et accomplir une véritable « **révolution à froid par en haut** » que nous ne cessons de préconiser depuis 1962 comme **politique et programme** pour une **nouvelle équipe dirigeante** jouissant de l'estime, de la confiance et du soutien du pays. Pour accomplir l'œuvre de **renovation nationale**, qui est la sienne, la nouvelle équipe dirigeante doit fonder son action sur un **double programme** de réformes hardies conformes aux exigences de l'heure et aux aspirations légitimes de la nation marocaine. Ce double programme comprend :

- 1.) **Un programme minimum ou d'urgence** destiné à rasséréner le climat moral du pays, à assainir la situation de crise intérieure et à redonner confiance au peuple, provoquant ainsi le **choc psychologique nécessaire**.

بسم الله

الدار البيضاء في 15 يونيو 1978

الأخ الأعز الضرب الأصيل مولاي محمد العرافي أخيه الله ورفاه
سلام الله عليك ورحمته تعالى وبركاته.

وبعد، فأمرر أخوتك هذه الكلمة لأجدد بك العهد وأسأل عن أهوالك الله أرجو من الله أن تكون عليه أخص ما نرجو.
هذه، وأمرر أخوتك بأه الحرب أخذه الآن بحسب الاستعداد للاستئناف النشاط، وأن المساعي المفضولة في هذا السبيل
من جميع العاملين المخلصين في المغرب كله مستكلد في الفريب، إن شاء الله بنسأنا إيجابية سارة، وسيظهر المغرب بتقدم هدي
- زكاً وعلماً - بيوامد رسالته الوطنية الثورية داعياً إلى الحق، وساعياً إلى الإصلاح، وهادياً إلى سواه السبيل،
كما يرضه علينا الواجب نحو وطننا وأمتنا، ونسبهم، وهذا هو الله وفوته سيراً وفضياً هو الخليفة لنا كدعاة دعا وضمير، وكرجال
صدقوا ما نادوا والله عليه، وأنت كهدوم الملائحين المخلصين، والوطنيين القبورين سبارك بدون شك خلواتنا في
سبيل العالم العام الذي هو رائدنا دور سواها: ومن الله تعالى نستمدك عون وتوفيق، وإن الله لا يقيم أجر من أئس عملاً.
ومن نتائج تحركنا الجديد بعد اجريده تكون لساننا الناطق، بل نذكره بجهنم، طبيعة لنفسي استقلالنا، ومن أجل هذا كله
أهم من المخرج علينا استعمال المركز الذي نعتقد تسليم معاً مع الله، وبغض الخار تلبية ميازته من الوبيعة القانونية، وهذا
ما يوشع علينا إبانته دون أن يبلغ منتهاه، ورجاء من أخوتك أن تتفقد بالانتماء من جديد بالأحر، وعز العطب الذي بدأت
معها العمل لا زالك وهي الإشارة من أهل ذلك، جزاك الله خيراً كثيراً.

وتفقد أئس - بيقول أمدع عواطفه وأعر مهيمنة، ونمت في عبقاً الله ورحابته، والسلام.

أخوك المخلص

محمد بن المولاي المصطفى

Lettre écrite, deux mois avant sa mort, à un de ses anciens dans laquelle M. H. OUAZZANI lui fait part du projet de réorganisation du Parti.

- 2.) **Un programme maximum** ou à **terme de réformes radicales** ayant pour objet le renversement des structures et l'établissement d'un ordre national nouveau fondé sur un **Etat moderne**, un **gouvernement valable**, une **économie organisée** et une **société renouvelée**.

En dehors donc d'une « **révolution à froid par en haut** », qui est une révolution non-violente, bien conçue, bien réglée et bien menée, il n'y a pas, selon nous, d'autre issue à l'impasse politique actuelle, d'autre moyen de résoudre la crise intérieure menaçant de conduire le pays au pire, d'autre voie de salut pour la nation marocaine qui, libre et souveraine, aspire à **vivre son histoire, non à la subir**.

Devant la situation critique qui persiste au Maroc, nous nous faisons, une fois de plus, le devoir d'élever la voix pour revendiquer, avec le changement en vue de l'avènement d'un **ordre national nouveau**, le droit pour le peuple Marocain d'être **bien gouverné** en sa qualité de **peuple majeur, souverain** et maître de ses propres destinées ».

Février 1972

A la même période, il prend position contre le projet de révision de la Constitution. Il écrit à ce sujet :

"Parmi ces expériences et ces tentatives malheureuses figurent les opérations constitutionnelles et les institutions représentatives de toutes sortes et de divers degrés. La conclusion inéluctable en fut de ridiculiser la Démocratie dans ce pays, d'en entacher la réputation, d'en gâcher les institutions et de la discréditer dans l'esprit de la Nation qui n'en a connu que les expériences stériles et dépourvues de toute valeur.

"Si la démocratie et la constitution figurent parmi nos revendications fondamentales, nous leur donnons leur signification réelle qui ne veut dire en aucune façon un « plagiat de la démocratie et de la constitution » tel qu'il est pratiqué dans notre pays et qui

"est condamné à décevoir complètement et à échouer
"inévitablement.

"Le peuple marocain est las de perdre des occa-
"sions, des efforts et des moyens. Il est las d'être traité
"comme il l'est. Le Maroc est un pays libre ayant arra-
"ché son indépendance et sa souveraineté au prix de
"lutttes et d'énormes sacrifices. C'est un pays digne
"d'assumer ses droits pleinement dans le domaine du
"pouvoir politique sans aucune tutelle ni contrôle."

"En résumé, la question primordiale qui demeure
"posée est celle d'un changement radical de la situa-
"tion, non celle d'un remaniement partiel et insignifiant
"de la constitution. Le changement tel que nous l'en-
"tendons ne peut être que l'œuvre de la révolution à
"froid par le sommet, à l'exclusion de toute autre voie.
"C'est une révolution imposée par d'autres événements
"qui pourraient être en gestation. Il va sans dire que
"la révolution à froid par le sommet comporte deux
"étapes inséparables et deux phases concomitantes :
"le renversement et l'édification, le changement et l'évo-
"lution, l'assainissement et la rénovation".

Mohammed H. OUAZZANI présente le 15 janvier 1972 à Sa Majesté le Roi un mémoire résumant le point de vue du Parti et le sien sur la situation au Maroc et les solutions souhaitées. Il entreprend ensuite une série de déplacements à travers le Maroc pour expliquer la nouvelle philosophie du Parti. C'est ainsi qu'il tient des réunions à Casablanca, Ouezzane, Fès, Tanger, Asilah, Tétouan. Chaque réunion est sanctionnée par un communiqué reflétant la position du Parti quant aux problèmes de l'heure.

Sur le plan intérieur, Mohammed H. OUAZZANI réaffirme chaque fois sa position quant à la solution de la situation qui prévaut dans le pays. Ainsi, devant la conférence des cadres du P.D.C. réunis à Tétouan le 2 août 1972, il précise :

"Si la situation demeure inchangée et le **statu quo** maintenu, le Maroc restera exposé au pire, du fait de l'instabilité et de l'insécurité, ce qui sera de nature à dégrader davantage la situation, à aggraver la crise et à accroître les causes d'explosion"

"Nous déclarons à ce propos que tout nouveau dialogue devra s'engager avec toutes les forces vives et conscientes du pays, en vue d'établir un ordre politique sain à la place de l'état de dégradation intérieure qui constitue le plus grave danger pour la vie de la nation dans le présent et le futur. Le maintien du **statu quo** en matière de politique et d'exercice du pouvoir et la persévérance à cette fin dans des procédés manœuvriers usant de ruses, de subterfuges et de tromperies, ne peuvent que conduire le pays à subir une nouvelle fois un bien triste sort pour tout le monde sans exception. C'est pourquoi, tout dialogue souhaité devra se proposer d'établir les fondements sur lesquels reposera nécessairement la nouvelle vie publique de la nation au temps de son indépendance et de sa souveraineté et conformément à sa volonté de changer et de rénover."

En ce qui concerne la non-inscription des citoyens sur les listes électorales, il donne l'interprétation suivante :

"Si la non-inscription des citoyens sur les listes électorales est une lacune dans le corps électoral marocain, la cause en revient au détournement de ces citoyens et même de beaucoup d'autres déjà inscrits des élections telles qu'elles se sont déroulées ou se déroulent habituellement au Maroc, ceci d'une part, d'autre part, l'inscription est un moyen et non un but en soi. Celui-ci consiste à établir une organisation démocratique authentique et saine qui tire vraiment son origine de la volonté populaire et qui se consacre au service de la cause publique, de telle sorte qu'elle ne soit pas un nom sans la chose ou qu'elle ne soit pas bâtarde et asservie par les Gouvernements à leur propre intérêt et à leur politique de circonstance."

"Toute démocratie peut se réaliser sur la base de
"la **Choura** (consultation-participation) selon le concept
"et la règle propres à l'Islam.

"En résumé, l'inscription qui ne peut être un moyen
"pour cette fin n'est qu'une simple manœuvre destinée à
"falsifier la volonté populaire, à confectionner des ins-
"titutions du genre habituel qui n'a rien à voir avec le
"pouvoir démocratique et à asservir ces institutions de
"la même façon que leurs précédents, si ce n'est plus.

"Ainsi, l'opération électorale et son résultat sont
"en opposition avec la conception et le contenu de
"l'élection qui comporte la liberté et la sincérité du
"vote, car, sans cela, l'élection ne remplit pas sa mis-
"sion au profit des citoyens et devient un moyen de
"servir les mobiles de la politique et sa propagande,
"ce qui est de la pure démagogie à la fois tapageuse
"et trompeuse".

ASILAH - Juillet 1972

Sur le plan de la politique étrangère, Mohammed
H. OUAZZANI s'élève contre l'accord algéro-marocain
intervenu en marge de la conférence de l'O.U.A. à
Rabat en juin 1972, et critique la méthode de la di-
plomatie marocaine :

1.) "Après avoir entendu l'exposé détaillé et étayé
"de documents et de textes marocains officiels relatifs
"au problème des frontières et des territoires occupés,
"exposé fait par le Secrétaire National du Parti, et à
"la suite de l'échange de vues sur ce problème natio-
"nal capital, il est ressorti d'une façon tranchante et
"sûre que le peuple marocain est plus que jamais
"fortement attaché à son droit sacré de récupérer ce
"qui fût arraché de force du sol national marocain au
"temps du colonialisme par l'autorité occupante en vertu
"de sa politique expansionniste et annexionniste. C'est
"ainsi qu'il ne peut y avoir de souveraineté ni d'inté-
"grité sans la libération de nos portions territoriales de
"l'emprise des accapareurs et des occupants, quels
"qu'en soient la durée et le sacrifice nécessaires.

"Par ailleurs, la conférence a de même, au nom
"du Parti, réaffirmé son opposition à toute politique de
"concession et d'abandon qui consacre l'iniquité et l'illé-
"gitimité en sacrifiant la moindre portion de notre sol
"national. La même opposition s'affirme en ce qui concer-
"ne tout traité déjà conclu ou qui serait conclu à ce
"sujet en l'absence du peuple en tant que détenteur de
"la souveraineté et maître du sol national libéré ou qui
"demeure occupé à ce jour.

"A l'occasion de l'accord signé lors de la confé-
"rence africaine tenue à Rabat en juin 1972, le Parti
"observe avec étonnement et trouve étrange le fait de
"ne pas rendre public le texte de cet accord qui de-
"meure caché au peuple sans aucune raison claire. Il
"en résulte qu'il ignore encore la réalité de ce qui fut
"décidé entre les responsables marocains et algériens
"durant des années, lors des rencontres, des pourpar-
"lers et des accords qui demeurent confidentiels, ce
"qui laissa le peuple et l'opinion mondiale dans l'igno-
"rance de ce qui fut résolu ou non résolu dans l'affaire
"des frontières et des territoires occupés.

"Ainsi, après deux mois environ, les Marocains
"ignorent la carte de leur pays dans ses limites au-
"thentiques comme si cela ne les concerne nullement
"de quelque façon que ce soit. C'est pourquoi, nous
"demandons aux responsables dans notre pays de dé-
"voiler ce que cache la diplomatie marocaine afin que
"le peuple puisse juger en toute connaissance de cause.

2.) "Le Parti s'élève énergiquement contre toute
"politique de négligence et d'accommodement dictée
"par le sentimentalisme et la pratique des solutions
"faciles. Il demande en conséquence le rejet de toute
"politique extérieure, de faiblesse et d'impuissance
"et l'adoption d'une nouvelle politique extérieure en
"reprenant et révisant les fondements et les objectifs
"de la diplomatie marocaine, afin de la rendre plus
"conforme aux impératifs nationaux et plus soucieuse
"des intérêts supérieurs de la patrie et de la Nation.
"Ceci se réalisera en renonçant à toute politique senti-
"mentale et complaisante et en adoptant une politique

"tenant mieux compte des faits et des réalités et agissant à la lumière des expériences par rapport aux choses, aux hommes et aux Etats. Toute autre politique ne suit pas la bonne voie, s'expose à l'échec et à la déception et mène le pays au défaitisme et à la catastrophe".

ASILAH - Juillet 1972

Mohammed H. OUAZZANI, malgré son état de santé, tout en menant une campagne d'explications et de réunions, rédige l'histoire récente du Maroc.

Un point qui lui tient à cœur, comme à tout Marocain, c'est la récupération des territoires marocains encore occupés. Il s'agit pour lui de parfaire l'indépendance du pays. Sur l'intégrité territoriale du Maroc, et sur l'occupation du sol marocain par l'Espagne, il a beaucoup écrit à ce sujet dans la revue « **Maghreb** », « **L'Action du Peuple** », « **Erraï El Aam** ». Dans ses discours publics, il réclame l'unification du territoire marocain. Aussi, en 1974, accueille-t-il avec satisfaction la décision de récupérer le Sahara. Il appuie sans réserve cette initiative :

"La deuxième question est celle de parfaire la libération du territoire national marocain dont certaines grandes parties, certaines villes importantes et plusieurs îles sont encore injustement et agressivement occupées par un Etat colonialiste, l'Espagne. Le maintien de ces portions territoriales sous la domination étrangère est incompatible avec l'honneur marocain et est blessant pour le sentiment national. Ce qui constitue pour le Maroc libre et indépendant un défi qui ne doit pas passer sous silence.

"L'affaire de la libération de notre sol national n'est ni celle de l'O.N.U., ni celle de toute organisation régionale, ni celle de tout congrès quel qu'en soit le niveau mais elle est avant tout l'affaire des Marocains à l'exclusion des autres. De même, sa solution ne dépend nullement de ladite « politique d'amitié maroco-espagnole ».

"Notre amitié envers l'Espagne est à sens unique
"et n'a point de contre-partie. C'est pourquoi l'affaire de
"la libération exige la révision de la politique maro-
"caine pour la rendre plus réaliste et plus conséquente
"et harmonieuse avec l'intérêt supérieur du Maroc et
"sa volonté de parfaire la libération de son sol national.

"En un mot, la bataille de la libération s'impose
"à nous après dix-huit ans d'indépendance et après
"avoir tout essayé et tout expérimenté sans succès,
"ce qui est de nature à nous pousser à l'action décisive
"avec tous les moyens en notre pouvoir tant à l'inté-
"rieur qu'à l'extérieur".

Mohammed Hassan OUAZZANI suit avec beaucoup
d'attention l'évolution de la récupération au Sahara.
Il adresse aux responsables du pouvoir des mémoires
dans lesquels il fait connaître son point de vue et
suggère des idées pour le succès de l'opération.

En octobre 1975, il perd son épouse Oum Kaltoum.
Très affecté par cette disparition, son état de santé se
détériore. Souffrant de troubles cardiaques, il subit une
opération qui le contraint à des séjours prolongés en
Europe. Mais dès que sa santé le lui permet, il travaille
à la rédaction de ses Mémoires et avec d'autant plus
d'acharnement qu'il se sait fragile, car il estime être
de son dernier devoir de laisser aux nouvelles généra-
tions marocaines le témoignage d'une vie et d'un combat
sans relâche au service de la liberté et de la dignité
des Marocains.

Préoccupé profondément de l'avenir de son pays,
Mohammed Hassan OUAZZANI décède le 9 septembre
1978. Enterré, selon ses vœux, dans le cimetière familial,
à Fès, auprès de son épouse et parmi ses ancêtres et
au cœur de cette cité, témoin des premiers appels à
la liberté et à la justice qu'il a lancés au début des
années trente et qui ont redonné confiance et espoir
au peuple marocain à une heure sombre de son histoire.

Deux mois avant sa brutale disparition, fin juin 1978, il préside à Rabat une réunion des responsables du Parti sur le plan national en vue de la préparation du Congrès. Dans le cadre de cette préparation, il envisage la réorganisation du Parti à partir de la base. Il devait proposer au Congrès qui allait se tenir, un nouveau programme adapté à la situation nouvelle qui prévaut dans le pays. La parution d'un journal est prévue. Malgré son état physique, Mohammed Hassan OUAZZANI travaille jusqu'au bout. Parallèlement à la lecture et à la rédaction de ses notes, il tient inlassablement des réunions à son domicile, ne connaissant pas les limites de la fatigue.

Homme d'action, Mohammed Hassan OUAZZANI jouit d'un esprit combatif au service de ses idées et principes auxquels il reste attaché toute sa vie.

Imperturbable, il fait preuve d'une volonté indomptable et d'une grande force morale.

Dès son jeune âge, grâce à sa formation politique et à ses fréquentations, il comprend l'importance et l'efficacité des journaux dans la lutte politique. Aussi, pratique-t-il un journalisme clair, militant, engagé, devant former le lecteur sur le plan politique. Esprit mordant et ironique, il a le don de tourner le censeur.

Riche d'un grand humanisme, Mohammed Hassan OUAZZANI est d'une simplicité, d'une modestie, d'une discrétion frappantes.

Cette simplicité, -cette modestie n'ont pas empêché ses compatriotes de lui décerner le titre de « Zaim » (leader, chef), compte tenu de ses luttes politiques et positions courageuses, des sacrifices consentis pour la dignité du peuple marocain.

Cartésien, il pense que la vérité est une et qu'elle ne peut souffrir d'amputation, ce qui explique la justesse et l'intransigeance de ses positions.

« Toute l'œuvre de Mohammed Hassan OUAZZANI
« engage à pratiquer une fraternité fondée sur la soli-
« darité humaine entre les peuples, à créer des insti-
« tutions qui organisent l'égalité de droit, à respecter
« la volonté d'émancipation et le progrès dans la li-
« berté », écrivaient déjà en 1946 ses amis. Jusqu'à sa
mort, Mohammed Hassan OUAZZANI sera fidèle à ses
idées **d'Indépendance**, de **Liberté**, de **Démocratie** et de
justice sociale.



TÉMOIGNAGES

DISCOURS PRONONCÉS
LORS DE LA COMMÉMORATION
DU QUARANTIÈME JOUR
DU DÉCÈS
DE MOHAMMED HASSAN OUAZZANI

Discours du Docteur Ahmed RAMZI
Ministre des Habous et des Affaires Islamiques

Mesdames, Messieurs,

Si les nations sont jugées par les œuvres qu'accomplissent leurs hommes, il revient à ceux qui viennent après eux de rappeler les vertus de ceux qui les ont précédés.

En effet, il est de notre devoir d'organiser des cérémonies en l'honneur de ceux qui ont œuvré pour le bonheur de notre pays, en mettant, en évidence leurs actions, cause de notre fierté et témoignage pour les générations futures de la gloire de cette nation en leur assignant ainsi leur place dans l'Histoire.

La majorité des nationalistes, dont certains sont morts, tandis que d'autres demeurent parmi nous, s'est lancée dans la lutte dans des circonstances inimaginables pour la génération actuelle, pour le triomphe des droits de leur pays.

Notre dette envers eux est de leur manifester par cette commémoration le témoignage de notre gratitude.

L'homme (que Dieu l'ait en sa miséricorde) pour lequel nous sommes aujourd'hui réunis, pour commémorer son décès, est de cette catégorie d'hommes inoubliables.

En tant que Marocains, nous sommes tous fiers de lui, car il était le premier vétéran et fondateur du mouvement nationaliste, depuis le jour où il a paru clair que le moment de l'action politique était opportun, pour unir les disparités de la nation et placer les fondements nécessaires à l'organisme devant faire face au colonialisme, pour le convaincre, preuve à l'appui et susciter contre lui l'opinion publique dans son pays et à l'extérieur.

Il convient de souligner que cette action politique n'était qu'une étape dans la lutte nationale et un de ses aspects.

Le peuple marocain s'est toujours opposé, par les armes, aux visées colonialistes. La France, au cours des années trente n'avait pu occuper le Maroc, tout entier. En effet, elle a rencontré une résistance farouche, à ses campagnes au Moyen-Atlas. Elle a eu recours à de grands moyens militaires contre l'Emir Abdelkrim El Khattabi, dans la guerre du Rif, en alliance avec l'Espagne, tandis que dans l'Anti-Atlas et le Sud Marocain, elle n'avait pu venir à bout de cette résistance.

Le Dahir berbère était un des éléments de fermentation latente de l'action politique, car sa promulgation a dévoilé les intentions du colonialisme contre l'unité spirituelle de notre pays. Ce qui n'a pas manqué d'influer sur le comportement des Musulmans, en Orient, suscitant ainsi la coordination d'action, entre les combattants au Maghreb et en Orient.

C'est au cours de ces événements historiques que Mohammed Bel Hassan OUAZZANI a entamé sa vie politique, tant dans le cadre de l'union marocaine : « La Koutla El Ouatania » que dans le parti démocrate. Ce fut le nationaliste sincère, le combattant fidèle qui a contribué à l'édification des écoles nationalistes libres, qui a publié des périodiques, en français et en arabe, dont le style prépondérant a fait ébranler la présence française.

Vint ensuite une autre période de sa vie qui a influé sur sa formation et sa méthode de travail ; cette période qu'il a passée en Suisse avec l'Emir Chakib Arsalane, porte étendard de l'Arabisme et de l'Islam en Europe, qui l'a mêlé à son combat en lui ouvrant les pages de la revue « La Nation Arabe », imprimée en français.

Sans doute, les trois années que Mohammed Bel Hassan OUAZZANI a passées avec Chakib Arsalane ont contribué à élargir ses horizons, à perfectionner ses connaissances et sa langue arabe.

Mohammed Bel Hassan OUAZZANI a connu les affres de l'exil, qui n'a en rien diminué de sa détermination.

En 1946, le répit imposé par les circonstances d'après guerre à la France qui en a tenu compte par une certaine ouverture vers les nationalistes, a permis à Mohammed Bel Hassan OUAZZANI de reprendre son action politique en fondant le **Parti Démocrate de l'Indépendance** dont le principe essentiel était la revendication de l'Indépendance et l'instauration de la Monarchie constitutionnelle dans le pays.

Par ailleurs, il jouissait (que Dieu l'ait en sa miséricorde) à l'instar des autres leaders des mouvements politiques de la bienveillance de feu S. M. le Roi Mohammed V et S. A. R. le Prince Héritier.

De ses traits de caractères dominants et bien connus de tous se dégagent : la droiture, la probité, le courage de divulguer la vérité. Il conserva ainsi ces vertus, après l'indépendance, fidèle en cela à ses principes de base.

La Providence a voulu que sa vie s'achève après avoir constaté, de visu, le fonctionnement des rouages de la Monarchie constitutionnelle sous l'Egide de S. M. le Roi Hassan II (que Dieu Le glorifie) qui lui a, toujours, voué sa bienveillance et sa considération.

Au nom du gouvernement de S. M. le Roi Hassan II (que Dieu Le glorifie) je présente à la famille du défunt et à sa grande famille les condoléances les plus attristées.

Puisse Dieu l'accueillir en sa Miséricorde afin qu'il puisse être, pour les générations successives, un faisceau lumineux guidant leurs pas sur la voie à suivre.

Puisse Dieu accorder à sa grande famille la patience et le soulagement.

Discours de Monsieur ABOU MAROUANE
(Organisation de la Libération de la Palestine)

Mesdames, Messieurs,

Dieu Le Très Haut a dit : « Il est parmi les croyants, des hommes fidèles à leurs promesses envers Dieu, il en est qui sont morts et ceux qui attendent leur fin, mais, ils demeurent immuables ».

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis ce jour pour commémorer la disparition d'un des dirigeants du Mouvement Nationaliste marocain, le plus éminent, premier pionnier et le plus fidèle parmi les plus loyaux qui ont ouvert les yeux sur la vie en se confrontant aux ennemis et aux rivaux.

Il est nécessaire de rappeler quelques épisodes de la vie de notre grand disparu Mohammed Bel Hassan OUAZZANI qui non seulement fut un militant intransigeant sur les droits et les devoirs et également un leader nationaliste politique, mais, plus que tout cela une école. Cette école doctrinale complète qui a formé des groupes de combattants et nationalistes, qui a tracé la voie aux masses populaires, assoiffées de liberté et d'indépendance.

Cette école qui a raffermi son action par la lutte en agissant, simultanément sur la formation et l'éveil des masses, devenant ainsi l'école doctrinale et militante : Elle n'affirme que ce qu'elle pense être la vérité et n'agit que dans le bon sens, donnant l'exemple par les actes avant d'inviter, autrui, à la suivre. Cette voie dont notre cher disparu, n'a jamais dévié, durant les décades de sa vie remplie de grandioses actions, non seulement, pour l'Indépendance du Maroc, mais, également, pour la cause de la liberté, dans sa grande patrie arabe et islamique.

Ce grand dirigeant dont nous commémorons aujourd'hui la disparition, avait l'esprit ouvert sur les cultures étrangères, ouverture qui n'a fait que raffermir

ses liens avec ce grand peuple marocain et appro-
fondir sa cohésion avec les nations arabe et musulmane.

Et ce n'est guère étonnant, dans ce cas, que le
leader Mohammed Bel Hassan OUAZZANI soit un des
premiers combattants contre le colonialisme français
au Maroc et un des premiers ayant agi dans le but de
relier son peuple à la Nation arabe, dans sa lutte
contemporaine.

Notre cher disparu croyait en les masses et agis-
sait dans le but de les former et de les organiser.

Comme moyen d'expression, il a eu recours à la
presse pour diffuser ses idées et sa méthode en vue
de faire prendre conscience aux citoyens.

Dans ses articles, il captait l'attention des masses
tout en essayant d'éveiller les esprits.

Ainsi, à travers ses activités politiques intenses,
tant dans le cadre de la « Koutla El Ouattania »,
que dans le Parti Démocratique Constitutionnel et
même, en exil, se dégage cette volonté inébranlable.

Ni la prison, ni l'éloignement n'ont réduit ses acti-
vités, bien au contraire, ils n'ont fait qu'augmenter sa
ténacité et sa foi en le droit de son peuple à la liberté,
à l'indépendance et à la dignité de vivre, conscient, en
cela, de l'unité du combat contre les colonialistes dans
toute la patrie arabe.

Aussi, dans les années trente, était-il en liaison
étroite avec les chefs de la lutte en Palestine et les
pays arabes et musulmans frères, contribuant par ses
activités au soutien de la lutte palestinienne, comme il
a été (que Dieu ait son âme) un des fondateurs de
l'Association marocaine pour le soutien de la lutte pa-
lestinienne en 1968.

Ainsi, l'affaire palestinienne, le drame de son peuple, le combat de sa révolution furent les préoccupations remplissant son esprit et sa pensée.

Du haut des tribunes, au cours des conférences et réunions, il défendait le droit usurpé et la dignité du peuple de Palestine.

Car, il était toujours le défenseur du droit, le soutien des combattants... Et comment ne pas l'être, puisqu'il se référait aux apôtres, suivait leur exemple et s'efforçait à suivre leurs traces.

Que Dieu ait en Sa miséricorde notre héros.

Que Dieu le fasse admettre, dans le Paradis en acceptant avec satisfaction, son action.

Puisse Dieu combler la perte qu'en ressent le peuple frère du Maroc.

Que Dieu inspire à ses proches, sa famille, ses amis, ses disciples, la patience et la pondération et à nous tous de suivre ses pas et la voie qu'il a empruntée afin de réaliser nos espoirs et le triomphe de la Révolution jusqu'à la victoire.

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

...the ... of ...

Discours de Me Abderrahim BOUABID

(Union Socialiste des Forces Populaires)

Mesdames, Messieurs,

Les militants de l'Union Socialiste des Forces Populaires s'inclinent, ce jour, révérencieusement, devant le corps du cher disparu, cette grande perte pour le nationalisme marocain et la démocratie authentique, en l'occurrence Maître Mohammed Bel Hassan OUAZZANI (que Dieu l'ait en sa miséricorde).

L'histoire du Maroc moderne, qui relate la période de lutte nationale pour la libération, l'indépendance et la démocratie, enregistre et atteste que notre cher Maître disparu fut un des plus illustres dirigeants.

Dès les débuts de sa jeunesse, il était parmi les premiers qui ont placé les jalons du Mouvement nationaliste, planifié ses luttes et ses combats contre la présence colonialiste, sous tous ses aspects, avec pondération, courage et abnégation, supportant toutes les exactions avec patience et sacrifice, sans manifester de lassitude ni d'hésitation.

Si la prise de conscience nationale chez les masses populaires, sans distinction de catégories, a atteint un point culminant durant les années 50, le mérite en revient à la détermination et à la volonté inébranlable de notre Maître disparu et de ses semblables.

Ces authentiques et sincères citoyens ont œuvré pour diffuser les principes, approfondir la prise de conscience, organiser la lutte pour récupérer notre souveraineté nationale, l'unité de notre territoire et faire lever la honte du protectorat sur notre peuple.

La vérité que nous ne devons pas oublier, nous, génération suivante, c'est que nous avons toujours ressenti profondément que Mohammed Bel Hassan OUAZZANI était le Maître, le pionnier et l'exemple vivant pour toutes les organisations politiques, sociales et culturelles.

En dépit de ses orientations et ses objectifs, il était, en raison de sa lutte permanente et des options assignées à son combat outre sa droiture, sa moralité exemplaire, ses prises de positions hardies et sages, durant différentes circonstances avant et après l'indépendance ; il était, donc, en vertu de toutes ces considérations et d'autres, un acquis, pour tous et un patrimoine commun à toutes nos souches populaires, politiques et culturelles.

Bien plus, la personnalité de notre cher disparu se caractérisait, d'autant plus par des faits saillants, dans sa glorieuse lutte constante pour l'édification des fondements de la démocratie authentique dans ce pays, par l'action inlassable pour la délivrance de l'homme marocain, de toutes sortes de domination et d'exploitation.

Son caractère généreux et noble refusait le chantage sur les principes. Il considérait que toute lutte politique devait revêtir le cachet d'une moralité inflexible tirant sa quintessence des valeurs arabes et islamiques de notre peuple auxquelles toute dérogation conduirait, à son avis, à la déception, à la défaite ou à la trahison de la mission nationaliste qu'il a tenu à accomplir, avec fermeté, rigidité même à la fin de sa vie, en dépit des conjonctures et des mouvances des circonstances et parfois même des personnes.

Il n'est pas possible, dans ce discours succinct d'analyser les caractéristiques de la personnalité du disparu, ni de rappeler sa contribution et ses initiatives durant toutes les décades de sa lutte, depuis son premier élan.

Mais, il est un rôle fondamental joué par le défunt et qui était le point de mutation, par rapport au mouvement nationaliste au Maroc et par rapport à la prise de conscience, par la sensibilisation du peuple marocain.

Notre cher disparu avait pris l'initiative, à une période cruciale de la vie de notre pays, d'établir le « Plan de Réformes » présenté par la « Koutla El Ouatania ».

Il a fait preuve d'un acte sublime, puisqu'il en était le préparateur et le rédacteur, voire l'inspirateur, selon les témoignages et les confirmations de ses proches compagnons et amis étrangers qui étaient affiliés aux divers courants politiques en France.

Nous savons, tous, que ces revendications, dans leurs contextes et leurs objectifs, avaient permis au mouvement nationaliste de sortir de la phase de vulgarisation et d'orientation à la phase de cristallisation des ambitions du peuple marocain, déterminant ainsi ses options économiques, sociales et culturelles. Bien plus tard, cette initiative a permis de savoir les desiderata, et avec plus de discernement, les objectifs des revendications ultérieures.

L'action a été, sans doute, une action collective, mais la personnalité de Mohammed Bel Hassan OUAZZANI avait joué le rôle prépondérant dans cette mutation.

Quand au domaine de la presse nationaliste militante, vous aviez, vénérable Maître Mohammed Bel Hassan OUAZZANI, le rôle d'avant-garde aussi, car vous avez donné à cette presse, encore à ses débuts, sa méthode et son style pour la lutte.

Il suffit, à l'historien de se référer aux divers numéros de cette presse en arabe et en français, pour connaître sa portée, à l'époque, sur la jeunesse et son influence, par la stimulation de prise de conscience et de sentiments nationalistes chez les masses populaires.

Et vinrent, ensuite, les circonstances répressives quand les autorités colonialistes avaient décidé ce qu'elles croyaient être l'anéantissement définitif du Mouvement nationaliste et de ses hommes ; les prisons furent pleines de milliers de militants libéraux et tu as eu ta part, mon cher, de cette calamité : l'exil, durant six ans qui, d'ailleurs, n'a fait que raffermir ta volonté et ta détermination à poursuivre la lutte afin que soit atteint l'objectif espéré.

En 1946, à peine libéré,, tu as repris, toujours à l'avant-garde, la lutte pour la libération et l'indépendance en y joignant celle pour la démocratie authentique.

Ta contribution, à cette époque, égalait tes sacrifices du passé.

Après la lutte pour la libération du pays, de la présence colonialiste et ses bases militaires, il restait la lutte pour l'édification, la lutte contre le sous-développement et la mise en place des fondations démocratiques ; tu as continué cette lutte avec ton sérieux, ta droiture, ta capacité de travail et ta hardiesse ; tu ne craignais, pour dire la vérité et rétablir les torts, aucune critique d'où qu'elle émane.

Cher frère, tu nous quittes, toi, l'homme dont l'Histoire conservera le nom dans l'histoire du Mouvement nationaliste. Ainsi, nous quitte-tu pour être auprès de Dieu, à un moment crucial.

Notre Patrie traverse, intérieurement et extérieurement, une étape cruciale et dangereuse ; combien ta contribution durant ces circonstances difficiles aurait été profitable pour la Patrie et le peuple marocain. Car, ils ont l'un et l'autre, besoin d'hommes sincères, de combattants courageux pour redresser les déséquilibres comme tu le faisais, toujours, avec conviction.

Mais Dieu a voulu le contraire... Que sa volonté soit faite.

Et si je peux résumer ma pensée, en quelques mots succints, au cours de ma participation à cette cérémonie solennelle, je peux dire : « Maître, ta vie fut tracée, en ligne droite, depuis la jeunesse, jusqu'à la mort, ne connaissant ni détours, ni déviation. Tu fus et tu demeures tel que tu étais connu des générations successives, chez la jeunesse marocaine et chez les hommes du Mouvement nationaliste.

Tu as accompli ta mission, avec cette fidélité innée en toi et ainsi, tu fus fidèle à ta promesse envers Dieu et envers la nation marocaine.

DISCOURS IMPROVISE DE MONSIEUR

ABDELKRIM GHALLAB

(Parti de l'Istiqlal)

Le Comité Exécutif du Parti de l'Istiqlal m'a chargé en l'absence de Mr le Secrétaire Général et en son nom (car il se trouve à une conférence à Bagdad) et au nom du Parti de l'Istiqlal, de présenter les plus sincères condoléances à la famille de notre Cher disparu et à sa grande famille : le peuple marocain, tout entier.

Je dis la grande famille (le peuple marocain) car Mohammed Bel Hassan OUAZZANI était plus marocain que OUAZZANI.

Il était ce militant nationaliste très attaché à ce peuple pour lequel il a engagé des combats et des luttes connus du peuple marocain tout entier.

Vous l'avez connu, comme nous, pendant notre jeunesse, quand son nom s'est illustré dans le mouvement militant puisqu'il a fait l'objet de mesures répressives dénoncées par l'humanité.

Le nom de Bel Hassan OUAZZANI s'est révélé et s'est imposé au Maroc, le jour où il a reçu la bastonnade à Dar Bou Ali, sur ordre de Baghdadi, Pacha de la ville de Fès à l'époque.

A partir de cette répression et de cette bastonnade, le nom de Mohammed Bel Hassan OUAZZANI est apparu sur la scène nationale. Il n'a pas faibli : bien au contraire, il a présenté **cet acte de foi** à son peuple fidèle quand il a dit : « Je suis nationaliste, j'agis pour le nationalisme ».

Notre peuple marocain reconnaît ses héros à travers la lutte et le combat ; leur connaissance mutuelle et leurs liens revêtent cet aspect évident qui leur est commun : le combat pour la liberté et l'indépendance.

C'est ainsi que nous avons connu Mohammed Bel Hassan OUAZZANI ; nous l'avons connu prenant son élan, à partir de Dar Bou Ali, avec ses compagnons qui ont constitué la : "Koutlat El-Amal El-Ouattani". Il proclamait tout haut : "Puisse Dieu faire que nous ne soyons pas séparés de nos frères berbères".

Cet essor nationaliste ne s'est pas limité à la lutte pour la Patrie, l'unité nationale et l'unité du peuple marocain, mais s'est élargi, également à la cause de l'Arabisme et de l'Islam. Pour toutes ces causes, Bel Hassan OUAZZANI a milité jusqu'aux derniers instants de sa vie.

Le mot combat n'était pas un vain mot pour lui, mais le synonyme d'action constante qui l'a d'ailleurs mené à la détention et à l'exil.

Ainsi, avec son Ami Allal EL FASSI, ils demeurent pour nous les grandes figures et les héros incontestés que l'exil a éloignés durant neuf années. C'est un acte de foi qu'ils ont voulu présenter à leur pays pour leur lutte et leur combat pour la Patrie, la Nation arabe et musulmane.

Les caractères, essentiellement spécifiques, dans la vie du leader Bel Hassan OUAZZANI, sont ceux que je vais essayer de mettre en évidence :

— Les corps disparaissent, mais les âmes et les actions demeurent témoins des œuvres des hommes. Si Bel Hassan OUAZZANI est mort, son œuvre reste perpétuelle. C'est une leçon importante sur le militantisme, l'endurance, la défense de l'unité nationale depuis le début de la vie jusqu'à la fin.

C'est le premier aspect à rappeler dans la vie de Bel Hassan OUAZZANI ; c'est un aspect qui a marqué toute sa vie. Il a vécu des dizaines d'années de combat pour son pays et son unité.

La grande leçon à tirer c'est également ce nationalisme exemplaire, comme je l'ai dit déjà, non le nationalisme des mots, mais le nationalisme de l'action. Pour cela, chaque fois que la jeunesse actuelle se souvient de Bel Hassan OUAZZANI, elle doit se rappeler ce caractère fort, animé par l'action et la lutte pour notre pays et notre nation.

Notre Indépendance ne s'est pas réalisée par les paroles, mais par l'action pour la Patrie et chaque fois qu'il faut citer cette action au service du pays, il convient de mettre à l'avant le nom de Bel Hassan OUAZZANI

Le deuxième acte de foi important à mettre à l'actif de notre disparu, c'est sa foi en la Démocratie.

Le mot " Démocratie " est devenu un mot galvaudé mais si nous remontons vers les années trente ou quarante, quand on avait besoin de pain, d'eau ou de la simple liberté, nous reconnaitrons que le concept " Démocratie " avait une signification particulière.

Avec la lutte pour l'unité nationale et l'Indépendance du pays s'est développée l'idée de Démocratie.

Cet aspect est l'un des meilleurs et constitue une des plus importantes vertus dont le mouvement nationaliste doit être fier. Et il faut reconnaître que Bel Hassan OUAZZANI était à la tête des combattants pour la Démocratie.

L'Indépendance, selon Bel Hassan OUAZZANI ne suffit absolument pas pour la libération du pays, car l'indépendance ne peut accorder la liberté politique. Cette liberté doit entrer dans un cadre réel et actif et son cadre réel et actif c'est la Démocratie... c'est-à-dire rendre la parole au peuple, accorder au peuple la liberté d'action et la liberté d'exercer le pouvoir. Le vrai sens de la " Démocratie " c'est de permettre au peuple de

se gouverner, de se diriger, de faire les options importantes dans les domaines politique, économique et social... Ces mêmes options doivent émaner du peuple. C'est ainsi qu'on donne un sens général au mot " Démocratie ".

Vous savez que la démocratie politique ne peut être d'aucune utilité, en ce siècle, sans la démocratie économique et sociale lesquelles toutes doivent être accordées au peuple par le peuple.

Si nous essayons de définir la démocratie dans ce sens réel et large, nous pouvons comprendre la portée et l'importance du mot " Démocratie " à l'époque coloniale. Le colonialisme avait mis la main sur toutes les potentialités du pays tant sociales, économiques que politiques.

En faisant allusion à la démocratie pendant la période coloniale, c'est comme si nous osions dire au colonialisme : " Sors d'ici. nous voulons gérer nos affaires nous mêmes. gérer notre économie nous mêmes. et ainsi faire accéder notre jeunesse à toutes les potentialités économiques ".

Le mot : " Démocratie " paraît simple dans son évocation, mais il est très important quand il est calqué sur une méthode politique et un programme d'action nationale.

Bel Hassan était intrépide en associant dans ses revendications la démocratie à l'Indépendance.

Le troisième acte de foi, c'est la libération du Maroc par la voie de la presse.

Nous avons connu la presse libre et militante au Maroc, par l'entremise, de la " Koutlat El-Amal El-Ouatani ", et je reconnais que Bel Hassan OUAZZANI était

parmi cette équipe de journalistes de l'action nationale, le vétéran de la presse libre.

Le premier périodique que la " Koutlat El-Amal El-Ouattani " avait fait paraître était rédigé en langue française, car la presse en langue arabe était interdite aux Marocains par les dispositions législatives colonialistes.

En somme ces traits de caractère très importants que Dieu ne lègue qu'au citoyen militant prédestiné à une mission sacrée, étaient bien l'apanage de Bel Hassan OUAZZANI. Il était notoirement connu comme tel : le combattant et dirigeant vénéré par ses amis et ses collaborateurs, par le peuple tout entier et par tous les militants pour la liberté et l'action nationaliste.

A cause de ce militantisme et de cette action continue pour l'Indépendance, la Démocratie et la liberté d'expression, Bel Hassan OUAZZANI possédait toutes les caractéristiques des valeurs humaines grandioses qui sont un apport à la personnalité nationale et que nous devons comprendre et vénérer.

Il était vraiment exemplaire, un exemple suprême dans l'échelle des valeurs morales.

En effet, Bel Hassan OUAZZANI était exemplaire, car il n'a jamais dit un mot déplacé à ses amis, encore moins à ses adversaires politiques.

Il a marqué son militantisme politique de l'emprunt de l'action nationaliste. Il convient de souligner qu'il était avec ses frères de combat, plus des nationalistes que des hommes politiques, car il existe une grande nuance entre l'action nationaliste et l'action politique professionnelle.

Nous remercions Dieu de nous avoir épargné dans notre militantisme nationaliste de la politique professionnelle. Il n'y a qu'une mentalité militante nationaliste et c'est par ce biais que nous avons abordé le domaine politique. C'est pourquoi lorsque Bel Hassan OUAZZANI, en agissant politiquement, en rédigeant ses articles conformément à cette mentalité et ce civisme, il ne s'est jamais opposé à quiconque individuellement, n'a jamais raconté ou rapporté sur quelqu'un un fait reprehensible ou fait du mal même à ses adversaires politiques. La politique, chez lui, était très élevée et restait transcendante, revêtant un caractère moral.

La moralité jointe à une action forte donnent cette impulsion nécessaire dans le domaine de l'action nationaliste et le domaine politique.

Nous l'avons également connu en tant qu'homme ayant une forte personnalité transcendante.

C'est celui-là Bel Hassan OUAZZANI à qui nous avons dit : " Adieu " il y a quarante jours. C'est cette personnalité unique dans notre Histoire Nationale, qui a donné à notre pays une de ses valeurs historiques.

En réalité, les dirigeants de notre pays, depuis le début de son histoire, depuis Idriss 1er furent des lutteurs et des combattants chez qui le sens moral est un trait de caractère dominant.

Bel Hassan OUAZZANI était le rédacteur du premier périodique : " L'Action du Peuple ".

Avec ses frères militants, Bel Hassan OUAZZANI a empreint ce périodique de son sens du courage, de l'expression véridique, ce qui a exposé ce périodique à la répression des autorités du colonialisme français.

Car, déjà à l'époque, Bel Hassan OUAZZANI a eu le courage de demander aux colons de quitter les fermes qui doivent être restituées aux citoyens, de revendiquer de l'Administration française de suspendre la censure et de cesser les représailles sur le peuple.

Cette presse libérale : " L'Action du Peuple " était son œuvre, cette presse qui a subi des exactions très dures de la part des Autorités françaises était dirigée et rédigée par le leader disparu Mohammed Bel Hassan OUAZZANI.

Jusqu'à nos jours, ses articles demeurent influents, ses éditoriaux restent uniques dans leur genre par les leçons de civisme qui s'en dégagent et qui doivent tant servir à la jeunesse de l'actuelle génération.

Son action s'est perpétuée, luttant, par la parole et l'acte pour donner à la presse cette impulsion nécessaire à son essor.

Il fut démocrate, militant nationaliste, vétéran de la libre expression, pionnier de ce nationalisme marocain issu d'une morale salubre qu'il faut nécessairement chercher à préserver.

Nous devons préserver notre action politique dans l'intérêt de notre patrie en la couvrant de ce sens moral qui éclaire la voie vers les causes justes.

La grande leçon léguée par la génération précédente, c'est ce cachet qui a servi dans notre lutte pour la Patrie et pour nos valeurs, et qui doit laisser son empreinte sur toutes nos actions.

Il nous est très pénible, chers Frères, de dire " Adieu " à cette personnalité unique dans notre Histoire Nationale, mais : " Telle est la volonté de Dieu dont

personne n'échappe ". Nous prions Dieu de récompenser tous ceux qui agissent pour l'intérêt de ce pays, qui ont souffert pour reconquérir cette indépendance dont nous jouissons aujourd'hui.

Que Dieu le Très Haut fasse admettre dans sa Miséricorde, notre Cher Disparu, lui éclairer la voie vers l'Eden et intercéder pour lui, au jugement dernier.

— " Le jour où chaque âme ne retrouve que ses actes " (Coran).

Que Dieu accorde le Pardon à notre leader, notre Ami et très cher Bel Hassan OUAZZANI.

Que notre pays puisse profiter de son action nationaliste.

Dieu soulage, pour sa perte, sa petite et sa grande famille.

Discours improvisé de M. MAHJoubi AHARDANE
Mouvement Populaire

Mesdames, Messieurs,

L'Histoire sait qui est Mohammed Bel Hassan OUAZZANI. Ses amis et ses compagnons de lutte connaissent l'histoire de cet homme, parce qu'ils ont vécu avec lui.

Mais, si l'homme ne crée pas l'histoire, c'est le peuple qui en a l'initiative ; néanmoins, dans un sens convergent, Bel Hassan OUAZZANI a confectionné une partie de l'histoire du Maroc avec le peuple, car il est du peuple et a œuvré pour le peuple.

Certes Mohammed Bel Hassan OUAZZANI a combattu et souffert pour son pays en donnant ce prix inestimable d'avoir vécu pour la cause nationale et d'être mort pour elle sans tergiverser.

Sous l'indépendance, il était l'un des rares hommes à repousser les privilèges. Il était également celui qui n'a pas profité, comme tant d'autres : il n'a jamais rien pris, jamais rien demandé.

Il s'est toujours refusé à monnayer son nationalisme, ses luttes, sa popularité.

Mohammed Bel Hassan OUAZZANI a accepté d'endurer diverses épreuves pour sa Patrie, et sans contrepartie matérielle.

Nous sommes tous témoins, devant l'Histoire et pour la vérité historique, qu'il a souffert davantage après l'indépendance que sous le règne du colonialisme.

Mohammed Bel Hassan OUAZZANI a prodigué à sa génération et aux générations suivantes, une leçon qui demeure jusqu'à présent pour nous tous, la leçon à tirer de sa vie exemplaire.

Quelle est, en effet, cette leçon qu'il nous a léguée ?

— Mohammed Bel Hassan OUAZZANI a vécu exclusivement pour le nationalisme et la politique, soit au sein du parti dont il était responsable, soit en dehors de ce parti.

— La leçon qu'il nous a léguée donc, résulte de toutes les exactions endurées tant sous le joug colonialiste qu'à l'époque de l'Indépendance (je ne dis pas l'époque de la liberté !).

— Si nous pouvons profiter de cette leçon, avec la détermination et la faculté de réparer nos erreurs dans le sens bénéfique à cette nation, en vue de l'union, dans l'oubli des rancunes, il faut toujours, se souvenir de l'époque passée et ne pas négliger les méfaits du colonialisme. Certains oublient le colonialisme. En imitant ses idéologies, en suivant ses méthodes dans nos plans d'action, en calquant nos agissements sur lui, nous nous écarterons de la leçon léguée par Bel Hassan OUAZZANI.

Par contre, si cette leçon demeure innée, en nous, la disparition de Bel Hassan OUAZZANI nous sera salutaire par les vertus et les bienfaits qui en découlent.

C'est pour nous une bénédiction, que cette réunion commémorative de sa mort dans l'honneur et la dignité. Si nous nous conformons à sa leçon, peut-être serions nous honorés de même, dans la mort.

Certes, Mohammed Bel Hassan OUAZZANI a rejoint le Compagnon Suprême, car il en va ainsi des martyrs.

La leçon que nous a laissée Bel Hassan OUAZZANI, comme celle léguée par Aïal EL FASSI ou celle que nous enseigne aujourd'hui le peuple de Palestine est que nos ambitions et aspirations de liberté et d'indépendance soient bien méritées et que nous en soyons dignes.

Quand nous aurons à engager un combat requièrant, en dépit des difficultés, une lutte constante ; quand nous aurons un devoir à accomplir, nous devons remercier Dieu de nous avoir, en la personne de Mohammed Bel Hassan OUAZZANI, donné l'exemple prépondérant et rare en son espèce.

Pour ces raisons, je félicite (je ne dis pas « je présente mes condoléances à la famille de Mohammed Bel Hassan OUAZZANI et à ses compagnons de combat et du nationalisme ») je les félicite très sincèrement.



... ..
... ..
... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..
... ..

...

Discours de Monsieur ALI YATA
(Parti du Progrès et du Socialisme)

Cher frère Azz-Arab OUAZZANI,
Mesdames, Messieurs,

Au nom du Comité Central du Parti du Progrès et du Socialisme, j'ai l'honneur de remercier le Comité de commémoration de nous avoir invités à participer à la célébration du 40ème jour du décès du regretté leader Mohammed Bel Hassan OUAZZANI.

En son nom également, permettez-moi de vous renouveler nos sincères condoléances à la famille du disparu, à ses proches, à tous ses amis et ses connaissances.

La commémoration de feu Mohammed Bel Hassan OUAZZANI constitue à notre avis un instant de méditation pour tirer les enseignements de l'expérience d'un leader politique oui, au-delà de nos divergences d'idées avec lui et, quels que soient les reproches que nous pouvons avoir contre lui, reste l'un des porte-drapeau du mouvement national marocain et l'un de ses piliers qui ont joué, pendant les années 30 en particulier, un rôle remarquable pour éveiller le sentiment national chez les Marocains, aiguiller leur fierté et pour leur mobilisation contre l'occupation étrangère.

J'ai déjà eu l'occasion, lors d'une émission de « Samar » à la télévision de me référer à plusieurs aspects de la vie du défunt. Je voudrais aujourd'hui insister sur ce qui a le plus caractérisé sa vie politique : le fait qu'il a accordé toute son importance à deux problèmes fondamentaux, toujours posés à l'heure actuelle de manière urgente.

Premièrement :

Le fait qu'il considère l'occupation étrangère comme l'ennemi principal, qu'il a par conséquent combattue résolument. Sachant que s'il l'avait voulu, il aurait pu

ignorer ce problème pour obtenir des privilèges que le colonialisme n'aurait pas hésité à lui offrir en contrepartie de la facture du silence.

Deuxièmement :

Son attachement à la démocratie, abstraction faite de sa conception, la démocratie qu'il considérait comme le fondement des institutions saines et le style de bons rapports efficaces, la démocratie qu'il résumait dans l'idée de la « consultation » (Choura), à partir de ce que disait le Coran « leurs affaires doivent être débattues en consultation entre eux », démocratie dont il réclamait la concrétisation dans une vie représentative à tous les échelons, dans le respect des libertés publiques et privées pour tous les citoyens sans discrimination aucune.

L'attachement de Mohammed Bel Hassan OUAZZANI à la démocratie est confirmé clairement par son opposition ferme à la tendance démontrée par certains à considérer l'action politique comme un monopole, voire une propriété privée.

A mon sens, la meilleure célébration de la mémoire du regretté Mohammed Bel Hassan OUAZZANI est d'accentuer la lutte au niveau de ces deux questions.

Pour le premier niveau de lutte, l'impérialisme et le colonialisme dans ses aspects ancien et nouveau constituent toujours notre ennemi principal. En effet, si après d'incommensurables efforts et luttes nous avons réussi à arracher notre indépendance, à congédier le colonialisme espagnol de notre Sahara Occidental, Ceuta, Melillia et les îles Zaffarines sont toujours occupées par le colonialisme espagnol, notre intégrité territoriale reste toujours menacée, le pouvoir français cherche depuis un certain temps à imposer des « solutions » à la tension qui prévaut au Maghreb, des « solutions » qui iraient dans le sens de ses intérêts et privilèges et seraient en contradiction avec les intérêts de notre pays et de notre peuple.

Tout cela nous oblige, plus que par le passé à investir tous nos moyens et potentialités pour faire avorter les complots ourdis contre notre intégrité territoriale et souveraineté nationale. Ce qui suppose le renforcement du front intérieur par l'amélioration de la situation économique et sociale dégradée. Ce qui suppose une politique étrangère progressiste et l'adoption d'une diplomatie agissante et dynamique. Bref, adopter des options nouvelles, des options populaires susceptibles de libérer notre économie de l'emprise des monopoles et marchés impérialistes, des options qui garantiraient la maîtrise de notre peuple sur les richesses du pays et que le profit en aille aux larges masses populaires conformément aux intérêts supérieurs de la patrie.

Et compte tenu du fait que l'ennemi impérialiste complotte en alliance avec le sionisme, contre la Nation arabe dans sa totalité et dans tous ses pays, tous les Arabes du Machreq au Maghreb se doivent d'unifier leurs rangs, de synchroniser leurs efforts pour libérer leurs territoires occupés, récupérer leurs droits spoliés, consolider leur indépendance et souveraineté et assurer leur dignité afin de pouvoir aller sur le chemin du progrès, de la justice sociale et de la prospérité.

La renaissance ne réside ni dans les abandons et les compromissions, ni dans les accords unilatéraux criminels avec les occupants sionistes et leurs tuteurs. Elle réside dans la lutte constante,, dans la fermeté et la défense résolue de la question sacrée, essence du problème et axe de la crise : la cause palestinienne. Cette question sans laquelle nous ne voyons d'autre solution que celle qui satisfait les Palestiniens et leur représentant légitime et unique : l'OLP,, en d'autres termes : leur récupération de leurs droits nationaux, leur retour à leur terre et la constitution de leur Etat libre et indépendant.

A ce propos nous voyons comme un bon augure le rapprochement observé entre les frères irakiens et syriens que nous saluons et considérons comme un exemple à suivre.

Pour ce qui est du second problème, la démocratie, personne n'ignore que notre pays a connu ces dernières années une relative ouverture, le pays disposant désormais d'assemblées communales élues et d'une Chambre des Représentants, abstraction faite de tous les défauts de cette Chambre et des irrégularités constatées lors des dernières consultations électorales, car le processus de démocratisation en est encore à ses balbutiements : notre devoir à tous étant de le consolider, et de le renforcer en déployant tous les efforts pour en élargir le champ et partant, de le faire aboutir.

Aussi, le meilleur hommage à rendre à la mémoire de feu Mohammed Bel Hassan OUAZZANI est de lier la libération à la démocratie, la libération de la terre et de ses habitants, la libération de la terre de ses spoliateurs et défendre son intégrité ; la libération du peuple de la pauvreté et du besoin.

Telle est la sonnette que tire l'anniversaire de ce 40^{em} jour que nous célébrons. Et j'ai la totale conviction que cette glorieuse mission sera menée par notre peuple qui a toujours prouvé son esprit de sacrifice.

Encore une fois, nous nous inclinons au Parti du Progrès et du Socialisme, avec respect et reconnaissance devant la mémoire de notre défunt que Dieu l'ait en sa miséricorde et toutes nos condoléances à ses proches et amis.

Discours de M. Hadj Ahmed MAANINOU
Parti Démocrate Constitutionnel

Chers frères,

Que je suis comblé de satisfaction, à cause de cette réunion nationale sans précédent, commémorant le décès de ce frère, toujours fidèle à son peuple et à ses engagements, exemplaire dans son comportement vis-à-vis de tous. Cette réunion même funèbre est de bon augure.

Car,, c'est la commémoration du décès d'un grand leader marocain qui a passé sa vie, durant cinquante ans, de lutte inlassable, au service des principes les plus élevés, et d'un idéal suprême.

Bien que l'occasion incite à la tristesse, à cause de la perte brutale d'un frère au cœur généreux, héros courageux, fauché, subitement, par la mort, nous laissant éperdus, dans nos lamentation et pleurs, l'occasion n'en est que plus exceptionnelle ; c'est, en effet, l'occasion que la providence ne permet qu'une seule fois, dans la vie, celle que donne ton décès, Mon très Cher.

Je te conjure... viens regarder le peuple marocain unanime louant tes vertus, mettant en évidence tes actes honorables, tes attitudes nobles, ton désintéressement des jouissances matérielles, même lorsque, frappant à ta porte, elles viennent s'offrir à tes regards.

Tu as refusé de t'abaisser pour profiter du travail et de la peine du peuple qui t'est cher.

Tu as refusé de contribuer à toute charge ou responsabilité gouvernementale insuffisamment définie.

Tu as refusé d'être élevé aux rangs des titres éphémères, au détriment des intérêts du peuple.

Tout cela, parce que tu avais trouvé l'accès à cette maturité si rare ; tes yeux se sont ouverts sur cette amère vérité : il n'existe pas de jouissance pour le gouvernant tant que le gouverné ne savoure pas le bonheur.

Tu t'es orienté, par la volonté divine, vers la voie rectiligne, toujours accroché à ce soutien providentiel inspirant tes actes.

Tu as senti que la vie n'est qu'une épreuve difficile et que seuls y réussissent, malgré les tentations, à éviter les mauvais pas, pour rester heureux, ceux qui ainsi évitent d'accomplir, aujourd'hui, ce qu'ils regretteront demain.

Et c'est dans cette position que ta rencontre avec Dieu dans l'au-delà, est pleine de signification, de satisfaction et de sérénité d'âme.

Car, toujours fidèle à toi-même, tu n'as jamais opposé, à tes adversaires politiques ce qu'ils t'ont fait endurer, par les actes et les paroles vexatoires.

Pour ce comportement exceptionnel, l'Histoire te sacre.

Elle te qualifie d'exemple suprême, dans les épreuves de la vie, le grand exemple dans le cours des événements, l'homme d'expérience qui a battu le record dans son amour pour son pays, accordant, toujours, son pardon, pour demeurer digne de son peuple.

Regarde, mon frère, j'imagine que ton âme chaste nous épie, dans cette cérémonie solennelle, regardant partout ce peuple, répondant à ton appel, l'appel de la liberté que tu as toujours respectée et pour laquelle tu as donné les meilleurs moments et les meilleurs jours de ta jeunesse, ce don généreux, cette abnégation, cette grande responsabilité qui sont tes apanages durant l'épreuve pour atteindre la liberté de ton pays, bon gré, mal gré.

Certes, cher frère, les plaisirs ne t'ont point tenté, pour quitter le droit chemin, dans cette vision utopique de la vie et de ses fastes, par crainte du jour de la résurrection : « Le jour où rien n'est utile, ni argent ni progéniture, sauf de revenir à Dieu avec un cœur pur et sain » (citation du Coran) — en préservant, ainsi la dignité de tes citoyens, pour qui tu as donné, pour leur bonheur et leur tranquillité, ce que tu as de plus précieux.

Cher Compagnon,

Je te loue, dans la mort, comme je le faisais de ton vivant pour tes attitudes glorieuses qu'éternise, dans l'Histoire, ton honorabilité.

Je ne pense guère que j'exagère, en parlant au nom de tes frères fidèles, pour mettre l'accent sur tes hauts principes qui planent sur cette assemblée.

Je remercie tous les citoyens, ici présents, pour cette unité dans les objectifs et les motivations sincèrement ressenties et exprimées, dans leurs oraisons, ton âme pure. Ils ne peuvent mieux te récompenser pour ton abnégation, ta sincérité, ta patience, ton endurance pour la gloire de la patrie, sa dignité et son rang parmi les nations.

Cher Compagnon,

Reviens vers nous à cette heure et regarde les citoyens libéraux, venus en délégation, à la cérémonie qui illustre ta lignée. Ils suivent ton exemple extrême fait de pardon et de compassion. Ils louent tes attitudes courageuses, toi qui ne t'es jamais plié, toi qui ne t'es jamais humilié à l'encontre de la Vérité et du devoir sacré. L'unanimité s'est faite, ce jour, cher frère, comme cela ne put jamais se faire auparavant.

Le peuple marocain se réunit, aujourd'hui pour l'anniversaire commémorant le quarantième jour de ton décès, unissant sa parole à son geste pour la grande cause nationale, l'unité territoriale et la libération des parties usurpées de notre pays : cette affaire pour laquelle tu as tant donné, sacrifiant, ainsi, ta jeunesse et ta tranquillité.

Cette salle, malgré son espace restreint, exprime clairement cette unité qui fut ton idéal et ton objectif.

Voici les délégués des partis, des syndicats, des divers organismes et diverses couches populaires, venus, pour sanctifier la liberté, en ta personne, pour exprimer leur gratitude à tes actions durant ta jeunesse, l'âge mûr ou la vieillesse, pour leur bonheur et celui du pays tout entier, sans exagération, ni restriction.

C'est, en effet, la reconnaissance et l'unanimité nationale, qui se font, extraordinairement, autour de tes idéaux de fidélité, de courage et d'abnégation.

Cette réunion, est, simultanément, une consécration et une leçon de civisme, à notre ennemi commun, qui menace le pays dans ce qu'il a de plus sacré, et essaie de porter atteinte aux droits du peuple marocain et à son unité territoriale.

Les adversaires de notre unité territoriale doivent tirer la leçon et la conclusion de cette réunion extraordinaire préparée par le Destin, à l'occasion des cérémonies commémorant « La Marche Verte » que célèbre, en cette même période, triomphalement, le peuple marocain.

Cher Compagnon,

L'occasion des cérémonies de l'anniversaire de ton décès, traduit l'unité du Maroc, derrière le guide du pays S.M. le Roi, pour prendre position face aux comploteurs et aux conspirateurs rancuniers.

Ceux qui ont exprimé du haut de cette tribune, leurs sentiments sincères à ton égard, émanant de divers organismes nationaux, des partis politiques, des organismes étrangers, des Oulémas avisés et des hommes de lettres de ce cher pays, unanimement ont déclaré qu'ils constituent une unité cohérente contre l'ennemi usurpateur, exprimant, ainsi, cette attitude pour laquelle tu as toujours œuvré.

Sois satisfait, tes vœux sont exaucés, le peuple marocain auquel tu as toujours été fier d'appartenir, est un grand peuple, par ses attitudes éternelles, particulièrement, lorsqu'il constate le sérieux et l'abnégation.

Le peuple marocain représenté, à cette grandiose réunion pour célébrer l'anniversaire de ta disparition, consacre ce que tu as accompli, en œuvres louables, diffusé d'idées, déployé d'efforts, avec sincérité et conviction.

Je ne veux comme preuve, à ce que j'avance, que ces visages épanouis d'allégresse, attentifs aux discours et poèmes inspirés par tes glorieuses et éternelles œuvres. Toutes ces pensées intimes d'éminents citoyens reconnaissent, sincèrement, au frère disparu, le comportement désintéressé, la conduite louable et les objectifs sublimes.

En conclusion, nous renouvelons, nous, démocrates constitutionnels, par cette réunion nationale, nos promesses de suivre la voie pour laquelle tu as œuvré ta vie durant, enregistrant pour l'éternité des pages glorieuses. Nous nous engageons ici, par serment irrévocable et irréversible, devant Dieu, de demeurer fidèles à tes principes.

Nous implorons Dieu de préparer à notre pays la victoire et au guide de notre unité S. M. le Roi, l'assistance divine et à ton âme vertueuse, d'être accueillie auprès de Dieu et son prophète et parmi l'élite des croyants.

Nous souhaitons à tes enfants, tes proches et amis, la patience et l'endurance à leur épreuve et à tes principes et idées continuité et pérennité.

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that proper record-keeping is essential for the integrity of the financial system and for the ability to detect and prevent fraud. The document also notes that records should be kept for a sufficient period of time to allow for a thorough review if necessary.

The second part of the document outlines the specific procedures for recording transactions. It details the steps involved in the accounting process, from the initial recording of a transaction to the final posting to the general ledger. The document also discusses the importance of double-checking entries and ensuring that all transactions are properly documented.

The third part of the document discusses the role of internal controls in the financial system. It explains how internal controls help to ensure the accuracy and reliability of financial information by preventing and detecting errors and fraud. The document also provides examples of common internal controls and discusses how they should be implemented and monitored.

The fourth part of the document discusses the importance of transparency and accountability in the financial system. It explains that transparency allows stakeholders to understand the financial performance of an organization and to make informed decisions. Accountability ensures that those responsible for the financial system are held responsible for their actions and that any errors or fraud are promptly addressed.

The fifth part of the document discusses the role of external audits in the financial system. It explains that external audits provide an independent and objective assessment of the financial statements and internal controls of an organization. The document also discusses the importance of cooperating with auditors and providing them with all necessary information.

The final part of the document provides a summary of the key points discussed and offers some concluding thoughts on the importance of a strong financial system. It emphasizes that a strong financial system is essential for the success of any organization and that it requires a commitment to accuracy, transparency, and accountability.